UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

--------&&&--------

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

---------&&&--------

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« *Espace, Cultures et Développement* »

--------&&&-------

FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DU DIPLÔME D'ETUDES APPROFONDIES

Sujet :

L'offre de service en santé animale à l'UDOPER Atacora-Donga : les prémisses d'une professionnalisation des éleveurs peulh

---

Réalisé par :

Boubacal S. BANI YERO

Sous la direction de

Gauthier BIAOU

Maître de conférences / CAMES

Et la codirection de

Dodji AMOUZOUVI

Maître de conférences /CAMES

Année Académique 2013- 2014

Sommaire

Résumé …….. 08

Introduction ……..…. 10

CHAPITRE I : Cadre théorique : l'offre de service en santé animale, un champ d'étude pour la socio-anthropologie des espaces publics…… 13

CHAPITRE II : Orientations méthodologiques : Etudier l'UDOPER Atacora-Donga de l' « intérieur » ……. 23

CHAPITRE III : L'UDOPER Atacora-Donga : Eléments de diagnostic organisationnel … 34

CHAPITRE IV : Les logiques professionnelles et l'offre stratégique du service de santé animale …….…..…. 46

CHAPITRE V : Les résultats du service de santé animale et les nouveaux rôles induits chez les acteurs ……. 55

Conclusion …….. 71

Références bibliographiques ……. 73

Webographie …… 76

Annexes …… 77

Table des matières …… 88

Dédicace

A tous ceux qui s'investissent pour garantir la sécurité alimentaire en Afrique.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

Nous remercions tous nos enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) d'Abomey-Calavi qui se sont évertués à nous transmettre le savoir. Nous remercions particulièrement notre Directeur de mémoire, le professeur Gauthier BIAOU, qui a accepté de diriger ce travail. Merci pour la grande disponibilité dont vous avez fait preuve à notre égard et surtout pour vos précieux conseils. Nous remercions le Professeur Dodji AMOUZOUVI pour avoir supervisé le présent travail. Votre sens d'analyse nous a largement édifié.

Nous avons une pensée particulière à l'endroit du Professeur Nassirou BAKO-ARIFARI, pour les précieux conseils et les multiples soutiens qu'il continue de nous apporter. Nos remerciements vont également au Docteur Abou Bakari IMOROU, Directeur du Laboratoire d'Etude et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL), pour son assistance durant nos séjours sur le terrain. Nous adressons également nos remerciements au Docteur Azizou CHABI IMOROU pour les différentes lectures du présent travail et ses contributions diverses.

Nous remercions l'équipe pastoralisme de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), Antennes de Natitingou et Parakou, pour leurs contributions au présent travail. Nous remercions également toutes les personnes qui ont accepté de nous apporter les précieuses informations qui ont servi à réaliser ce mémoire. Nous adressons nos sincères remerciements au Docteur Kamilou SEIBOU OUAKE du Cabinet Vétérinaire de Kouandé et son personnel, pour leur participation à la collecte des données de terrain et pour leurs contributions techniques qui ont permis d'améliorer le présent travail.

Enfin, nous sommes reconnaissant à l'endroit de tous nos amis et collègues de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) qui nous ont soutenus de diverses manières durant ce travail.

Liste des sigles et abréviations

AFDI	:	Agriculteur Français et Développement International
AG	:	Assemblée Générale
AGC	:	Assemblée Générale Constitutive
ANOPER	:	Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
CA	:	Conseil d'Administration
CARDER	:	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
CC	:	Comité de Contrôle
CeRPA	:	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CILSS	:	Comité Inter Africain de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel
CTA	:	Coopération Technique Agricole
CVK	:	Cabinet Vétérinaire de Kouandé
DRC	:	Direction de la Règlementation et du Contrôle des Services Vétérinaires
EDP	:	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
LCB	:	Local Capacity Builder _ Structure locale d'accompagnement technique, (Approche SNV)
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG		Organisation Non Gouvernementale
PF	:	Point Focal
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPCB	:	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PSRSA	:	Plan Stratégique de Restructuration du Secteur Agricole
UCOPER	:	Union Communale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
UDOPER	:	Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNV	:	Organisation Néerlandaise de Développement
TSPA	:	Technicien Supérieur en Production Animale

Liste des tableaux

Titre des tableaux	N° de page
Tableau N° 1 : Récapitulatif des informateurs rencontrés	27
Tableau N° 2 : Récapitulatif des Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies	29
Tableau N° 3 : Synthèse des considérations méthodologiques	33

Liste des photos

Titre des photos	N° de page
Photo N° 1 : Vue partielle des participants à l'Assemblée Générale Constitutive de l'UDOPER Atacora-Donga	34
Photo N° 2 : Eleveur dans son champ pilote de sorgho fourrager	44
Photo N° 3 : Compilation d'images de mise en œuvre et de suivi du programme prophylactique	51
Photo N° 4 : Administration de soins aux animaux par l'agent vétérinaire dans la commune de Kouandé	52
Photo N° 5 : Eleveur de la Commune de Kouandé engagé dans le programme prophylactique.	57

Liste des schémas

Titre des schémas	N° de page
Schéma N°1 : Modèle théorique de fonctionnement des associations d'éleveurs	24
Schéma N° 2 : Organigramme de l'ANOPER	35
Schéma N° 2 : Synthèse du diagnostic des élevages de l'Atacora-Donga	42

Liste des graphiques

Titre des graphiques	N° de page
Graphique N° 1 : Effectif des éleveurs engagés dans le Programme prophylactique de 2009 à 2011.	56
Graphique N° 2 : Effectif des bovins couverts par le programme prophylactique de 2009-2011	58
Graphique N° 3 : Graphique relatif à la satisfaction des éleveurs sur la mise en œuvre du Programme Prophylactique	62

Résumé

Le présent mémoire s'est focalisé sur les dynamiques induites par le développement des organisations professionnelles agricoles au Bénin. Les investigations ont été réalisées dans les communes fondatrices de l'UDOPER Atacora-Donga. Elles ont principalement porté sur l'offre d'un service de santé animale interne à cette organisation d'éleveurs peulh, comme réponse technique à un besoin professionnel exprimé par ces derniers.

Cette étude a pour but d'apprécier la mobilisation des éleveurs autour de la gestion de l'offre de service de santé animale en lien avec son processus organisationnel d'une part et d'autre part d'analyser les changements socioprofessionnels induits par ce service autrefois réservé exclusivement aux techniciens vétérinaires.

Les données collectées auprès d'une centaine d'informateurs composée d'éleveurs et de responsables d'éleveurs, d'agents vétérinaires et d'animateurs de groupements d'éleveurs ainsi que les informations contenues dans les archives et autres documents techniques ont permis de relever une forte mobilisation expressive de l'intérêt professionnel accru autour du service de santé animale interne à l'UDOPER Atacora-Donga. Ce service de santé animale complémentaire tient son succès d'un certain nombre d'avantages tels que son accessibilité, sa disponibilité et son coût abordable. Les logiques professionnelles et non ethniques et la dynamique associative et participative qui ont caractérisé son organisation ont largement favorisé l'adhésion des éleveurs. La mise en œuvre de ce service a eu un double avantage. D'une part, il a contribué à l'amélioration de la conduite des troupeaux par les éleveurs et au maintien de la santé des animaux ; d'autre part, l'association elle-même s'en sort plus forte, mieux organisée et plus utile à ses adhérents. On note toutefois une transition professionnelle chez les responsables d'éleveurs qui focalisent de plus en plus leurs activités sur la gestion de l'offre de service de santé animale plutôt que sur la conduite de leurs élevages.

Mots clés : Organisation paysanne, Professionnalisation, Service de santé animale

Summary

This work focused on the dynamics induced by the development of professional agricultural organizations in Benin. The investigations were carried out in the founding Communes (municipalities) of UDOPER Atacora - Donga. They have focused on providing an internal animal health organization of Fulani herders as a technical response to a business need expressed by them.

This study aims to assess the mobilization of breeders around the supply management of animal health service in connection with its organizational process on the one hand; and in the other hand to analyze the social and professional changes induced by this service erstwhile reserved exclusively for veterinary technicians.

Data collected from one hundred informants composed of farmers and breeders' officials, veterinary officers and leaders of farmers groups as well as the information contained in records and other technical documents helped raise a strong expressive mobilization of professional interest increased around the internal service for animal health at the UDOPER Atacora - Donga . This service of complementary animal health succeeds from a number of advantages such as accessibility, availability and affordability. Professional and non- ethnic logical and, associative and participative dynamics, that characterized its organization largely have, the favor of breeders. The implementation of this service had a double advantage. On the one hand, this service has helped to improve the herd leading by breeders and maintaining the health of animals; on the other hand, the association itself comes out stronger, better organized and more useful to its members. However, there is a transitional work in breeders officials who focus more on their business management in the supply of animal health service rather than the leading of their breeding.

Keywords: Farmers Organization, Professionalization, Animal's health service.

Introduction

Les enjeux identitaires, politiques et les mutations socioprofessionnelles en cours dans le milieu agricole offrent l'occasion d'une prise en compte de la réflexion sociologique dans la gestion du secteur agricole. En effet, l'intérêt que l'Etat central porte au monde agricole ces dernières années se traduit par des initiatives orientées aussi bien dans le domaine de la mobilisation des facteurs de production que celui de l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs. Au nombre des approches de l'interventionnisme de l'Etat, figure la mise en place des organisations paysannes (Roasch 2004). Apparaissant généralement comme un interlocuteur de l'intervention extérieure, les organisations paysannes facilitent l'appropriation de l'action politique (de l'Etat) en direction des acteurs du monde rural. C'est pourquoi Beaudoux et Gandin (1993) estiment que ces groupements sont à vocation de représentation et de négociation avec l'extérieur.

Mais il serait trop illusoire d'envisager ces groupements comme de « simples outils » à la disposition de l'Etat central ou encore un couloir de transmission de l'information issue des corporations du monde agricole. Une observation de proximité et dans le temps permet d'établir que ces groupes constituent aussi de véritables arènes sociales. Selon Lavigne-Delville (1992), il s'agit d'un espace privilégié pour la microsociologie des organisations. A ce titre, peuvent être abordées les problématiques relatives à la légitimité, la participation, le leadership, le discours développementiste et les pratiques des organisations. Il s'en suit que les organisations paysannes n'existent pas que pour les buts apparents de promotion des activités et de défenses des droits des producteurs. Elles sont traversées par d'autres enjeux et défis et servent de réponse à d'autres problèmes. Tantôt elles prennent la connotation de regroupements ethniques ou régionalistes, de groupes de pression et de revendications politiques ; tantôt elles sont assimilées à des espaces de courtage en développement et à des sources de mobilisations financières et d'enrichissement individuel. Elles prennent l'allure d'espaces où les logiques se confrontent et dans lesquels les membres négocient ou gèrent les intérêts aussi bien à l'échelle individuelle que collective. C'est évidemment dans cette perspective qu'il faut aborder l'expérience de l'offre de service en santé animale complémentaire dans le département de l'Atacora-Donga au Bénin.

La République du Bénin, dans sa lutte pour la réduction de la pauvreté, a stratégiquement opté pour la mise en place d'un environnement économique et institutionnel de norme internationale et la diversification de la production, en particulier dans le domaine

du monde rural (SCRP 2011-2015). Cette approche de développement tributaire du secteur primaire confère au secteur agricole, une place de levier porteur de lutte contre la pauvreté. Ce secteur apparaît comme la principale source de création de richesse. Il emploie environ 60% des actifs masculins et 35% des actifs féminins avec une contribution de l'ordre de 34,3% au PIB (INSAE 2001). Fort de son important cheptel estimé en 2007 à 1 857 000 bovins et 2 216 000 ovins et caprins, ce sous-secteur pèse sur la production agricole (PRSA, 2010). L'élevage de ruminants au Nord-Bénin, particulièrement des bovins et ovins est une activité séculière (Bierschenk et Le Meur, 1997). Elle relève de l'héritage et continue de s'imposer comme une activité à caractère culturelle et identitaire propre aux communautés fulbé[1].

Le sous-secteur de l'élevage est cependant tributaire des aléas climatiques et souffre de la gestion peu rationnelle des espaces agropastoraux (Thébaud, 2002). L'accès difficile aux intrants spécifiques, le coût élevé des compléments alimentaires, la faible adhésion des éleveurs aux couvertures vaccinales périodiques formelles limitent également les performances de l'élevage. Pour résorber cette situation, des initiatives ponctuelles et géographiquement planifiées sont mises en œuvre pour accompagner les acteurs principaux, les éleveurs peulh qui vivent en milieu rural, dans des campements en périphérie des villages (Bierschenk et Foster, 2004). Leur organisation sociale est proche de celle des peuples sahéliens, à la différence qu'ils sont de plus en plus sédentaires, compte tenu de la conjoncture foncière ayant entraîné la rareté des terres et des pâturages. D'un statut d'éleveurs nomades, les pasteurs peulh au Nord du Bénin sont progressivement devenus des agro-éleveurs à force de combiner, voire intégrer l'agriculture à l'élevage pour subvenir à leurs besoins. Ils ont des exploitations agro pastorales traditionnelles de type familial. Il faut noter que la sédentarisation progressive des éleveurs peulh a entraîné des bouleversements dans la conduite de leurs activités et dans leurs relations avec les autres communautés. Leur survie dépend désormais de leurs capacités à anticiper sur les changements à la fois des sociétés et du climat. Conscients de cette situation qui ne fera que se dégrader, les éleveurs expérimentent de nouvelles formes d'organisations pour répondre et s'adapter à tous ces changements perçus comme des « agressions extérieures ».

Ainsi, depuis les années 80, on assiste a de grands rassemblements identitaires peulh avec notamment l'avènement de l'Association *Lawool Fulfulde* qui a tôt fait d'embrasser à la

[1] Nous utiliserons invariablement les notions de peulh et de fulbé

fois les problèmes identitaire, ethnique, communautaire, linguistique, professionnel et politique (Bierschenk, 1995). Par la suite, des mouvements identitaires parallèles vont naître sous l'impulsion des peuples *gando*, proches des peulh, tels que *« Yidi wadi »*, « *Djam Nati* »... Ces luttes ethniques et identitaires se sont concentrées plus sur les questions d'ordre politique ; ce qui a entraîné leur affaiblissement dans la mesure où ces différents mouvements n'ont pas concrètement trouvé une réponse durable aux préoccupations des éleveurs. Les principales préoccupations ont trait à la mal organisation de l'espace agro pastoral (pâturage, couloir de passage, espaces cultivables, zones forestières mal connues…), à la faible productivité des élevages (lait, viande) et à la faible représentativité des éleveurs dans les instances de prise de décision.

Avec l'échec de ce mode organisationnel, les éleveurs semblent avoir opté pour la survie de leur profession. Ainsi, les organisations ethniques ont été négligées, voire relâchées au profit des organisations paysannes qui ont leurs bases dans les hameaux. Le libéralisme intervenu dans certains volets de l'appui au monde agricole notamment en matière de santé animale complémentaire apparaît alors comme une opportunité à cet effet.

La présente recherche s'inspire des actions pratiques menées par l'UDOPER pour rendre compte de la professionnalisation intervenue dans le milieu des éleveurs peulh des départements de l'Atacora et de la Donga. Les principaux axes théoriques portent sur la création des groupes professionnels, les logiques d'occupation et de gestion des espaces publiques par les organisations à caractère associatif, la professionnalisation du métier d'éleveur et le développement des filières lait et viande.

Ce mémoire s'est penché sur les aspects organisationnel et professionnel de l'UDOPER en faisant ressortir quelques éléments de diagnostic fonctionnel. Un accent a été mis sur l'offre de service en santé animale à travers les logiques qui la sou tendent, son organisation pratique, ses acteurs et son intérêt professionnel. Il s'articule en cinq chapitres dont les deux premiers sont respectivement consacrés au cadre théorique et aux orientations méthodologiques. Le troisième chapitre s'intéresse aux éléments de diagnostic organisationnel de l'Udoper Atacora Donga. Quant au quatrième chapitre, il fait une description de la stratégie de fourniture de service de santé animale complémentaire et présente les résultats qui en découlent. Le cinquième chapitre traite des enjeux et des nouveaux rôles induits chez les éleveurs par la mise en œuvre du service de santé animale complémentaire.

CHAPITRE I : Cadre théorique : l'offre de service en santé animale, un champ d'étude pour la socio-anthropologie des espaces publics

I.1. Problématique

I.1.1. Problème de recherche

Les formes traditionnelles de segmentation des rôles de l'Etat en milieu rural (Daane et al, 1997) sont sanctionnées par une relation de domination qui pendant longtemps a amené l'Etat à s'imposer en gestionnaire des intérêts des communautés. A ce titre, l'Etat régule et organise les différentes actions de développement. Il apporte donc son expertise, son assistance et son appui technique, organisationnel, institutionnel ou financier. En effet, l'histoire coloniale et celle de l'Etat postcolonial renseigne sur le monde rural bénéficiaire de l'interventionnisme du pouvoir central. A la demande d'assistance expressément formulée ou non par les paysans, l'Etat apporte généralement une offre de service. On assiste donc à une configuration dans laquelle le paysan occupe le statut de demandeur et l'Etat, celui d'offreur. Ainsi, les appareils de l'Etat ont pris le relais du système colonial en mettant en place des structures d'encadrement technique des producteurs locaux dans leurs activités professionnelles créant ainsi des liens paternalistes. En termes de prérogatives, l'Etat aménage des politiques publiques qui intègrent divers secteurs d'activités. Il s'agit de programme d'actions gouvernementales, une combinaison spécifique de lois, d'affectation de crédits d'administration et de personnels pour la réalisation d'un ensemble d'objectifs plus ou moins clairement défini (Castaneda, 2005).

En ce qui concerne les politiques d'appui au monde rural, elles sont multi dimensionnelles et retracent la vision et les orientations de l'Etat de sorte à impulser de nouvelles dynamiques d'actions collectives en faveur de l'amélioration de la productivité dans les différents sous-secteurs agricoles. Dans sa politique d'assistance et d'appui au monde rural, l'Etat a facilité plusieurs approches d'organisation et de représentation des producteurs. On peut évoquer l'approche participative, celle communautaire et celle de transfert de compétence. Cette dernière confère une large part de contrôle de ressources à des groupes d'acteurs et d'organisations formelles. Ce mode de gestion a inspiré une multitude de travaux sur la socio-anthropologie des espaces publics, terme utilisé par Olivier de Sardan (2005) pour

désigner l'ensemble des réflexions dont l'objet d'étude englobe à la fois les institutions, les acteurs et les politiques de développement, le secteur associatif (la fameuse société civile), les administrations locales et leurs relations avec les usagers, l'Etat local et l'Etat au quotidien, les nouvelles professions qui s'érigent autour du secteur public ou privé… Ces études se sont globalement focalisées sur les mutations politiques et l'avènement de la gestion communautaire (Olivier de Sardan et Dagobi, 2003 ; Mathieu, 2002), les stratégies d'accumulation et de gestion du pouvoir dans les contextes nouveaux de la démocratie et de la décentralisation (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2003), l'influence des nouvelles catégories sociales organisées sur le développement local (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2002 et Winter, 2004), la production des normes et les jeux des acteurs (Winter, 2001).

Ces différentes contributions ont largement concouru à la construction et à la compréhension de cette dynamique nouvelle dans laquelle s'insèrent globalement les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest en général et au Bénin en particulier. Pendant longtemps la plupart des secteurs d'activités ont été exclusivement gérés par les pouvoirs publics ; une gestion dont les rationalités sont difficiles à cerner, avec une faible prise en compte des préoccupations des populations bénéficiaires et sans la moindre reddition de compte. Le résultat est fort instructif car les nombreux échecs des politiques de développement ont occasionné l'avènement d'approches diversifiées axées sur la participation communautaire. Au-delà d'une simple implication des populations, ce mode opératoire révèle la force d'une méthode et le pouvoir décisionnel des acteurs devant payer les enchères des spéculations autour des approches de développement par secteur d'activité. Il faudra appréhender ici et maintenant le changement exprimé et imprimé par cette implication de la société civile dans la gestion de la chose publique. Cette implication s'apprécie sous plusieurs angles : la participation à la prise de décision (consultation, enquête…), la proposition de services autrefois rendus par l'Etat central (santé, eau, assainissement, éducation…), l'exercice du contrôle et l'exigence de la reddition de compte (plaidoyer, veille citoyenne, interpellation, boycott, etc.). Des services sont donc rendus en remplacement de l'Etat qui, par le truchement de la libéralisation, s'est progressivement désengagé de plusieurs secteurs d'activités. Une brèche s'est ainsi ouverte aux organisations de la société civile dont la prolifération n'a fait qu'accentuer l'accaparement de cette arène. Mais les bonnes intentions de départ ont été très vite émoussées par des pratiques peu orthodoxes qui ont fini par exposer les tares managériales de ces organisations en panne d'authenticité. Les premières difficultés rencontrées ont trait à la représentativité des responsables, au fonctionnement et à la qualité de

la gestion. Ces problèmes plus apparents camouflent à peine les déperditions entraînées par l'incohérence des objectifs, la mauvaise visibilité des équipes de gestion, l'inexistence ou la confusion des bases professionnelles avec pour conséquences directes l'improvisation et la mauvaise gestion des ressources, qu'elles soient « propres » ou qu'elles proviennent des aides publiques au développement ou des dons. Ces difficultés d'ordre institutionnel et organisationnel caractérisent la plupart des organisations de producteurs en Afrique au Sud du Sahara. Elles ont de plus en plus du mal à muter de cette phase d'association classique vers une organisation professionnelle au sens premier du terme. Il y a donc une question de professionnalisation en amont de la naissance de toutes organisations de producteurs qui peine à trouver réponse dans le mode de fonctionnement et de gestion de la plupart des associations de producteurs. En d'autres termes, les fondements originels des associations s'évanouissent dans un lot d'ambitions individuelles et personnelles des responsables agissant en courtiers alors qu'ils sont sensés orienter les politiques et préserver les intérêts des grandes masses. Le secteur agricole et particulièrement le sous-secteur élevage n'est pas resté en marge de cette situation dont les souches subsistent encore, résistant de façon récurrente à la modernisation et la professionnalisation de certaines associations.

En République du Bénin, l'ouverture de l'espace public agricole dans les années 80 a encouragé l'émergence de nouvelles forces vives notamment les leaders d'opinion, les organisations de producteurs et les instances d'accompagnement des acteurs. L'apparition de nouveaux acteurs a entraîné et favorisé l'éclosion d'initiatives ayant fortement modifié les différents maillons des chaînes de valeurs relatives à la production agricole. Cela concerne à la fois les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Le sous-secteur de l'élevage a connu une évolution dans sa gestion. Il a vu se succéder trois principales approches de développement : l'approche centraliste impulsée par la gestion patrimoniale de la filière bétail-viande par l'Etat à travers le Ministère du Développement Rural (MDR) devenu Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ; l'approche projet qui a consacré la démultiplication, sur l'étendue du territoire nationale, des programmes et projets d'appui au développement de l'élevage avec sa kyrielle de Partenaires Techniques et Financiers et l'approche libérale qui expérimente un mode de gestion des services d'élevage piloté par des agents agréés et les associations professionnelles avec bien sûr l'accompagnement technique et régalien de l'Etat.

Il faut noter que les deux premières approches ont été uni-sectorielles, moins intégratives de paramètres nouveaux comme la participation communautaire, les changements climatiques, l'insécurité foncière qui influencent le développement de l'élevage bien que d'énormes ressources financières, matérielles et humaines aient été déployées. Ces approches ont largement privilégié le financement des infrastructures d'élevage et l'appui à la santé animale. Mais il s'est généralement posé des problèmes de pérennisation des acquis.

En ce qui concerne le développement de l'élevage de ruminants principalement pratiqué au Nord du Bénin, l'approche centraliste a montré des limites. La gestion de l'élevage par le niveau central a longtemps souffert de la faible maîtrise des problèmes spécifiques de l'élevage. L'éloignement entre le pôle de gestion et les zones d'élevage n'a fait qu'accentuer cette difficulté. Les stratégies pour toucher les éleveurs n'ont pas véritablement permis de s'adapter au mode de vie des éleveurs qui ont certes abandonné le nomadisme mais qui pratiquent encore la transhumance. Les nombreux échecs enregistrés ont conduit au désengagement progressif de l'Etat avec les programmes d'ajustement structurels. L'approche projet sera donc implémentée. Elle innove très tôt en privilégiant l'implication des bénéficiaires afin de promouvoir une bonne gouvernance à la base. Cette stratégie nouvelle tout en facilitant l'avènement d'un environnement favorable à la mise en œuvre des projets a inévitablement plébiscité l'émergence de nouvelles forces vives à la fois « partenaires » et « clientes » qui participent désormais à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Il s'agit évidemment des associations d'éleveurs qui investissent plusieurs domaines du système d'élevage notamment la production fourragère, la santé animale, la production laitière, l'embouche bovine, la transformation de produits laitiers naturels, la commercialisation des produits d'élevage (lait, viande), etc.

On assiste donc à l'établissement d'une nouvelle forme de gestion axée sur le professionnalisme et menée par les organisations de la société civile, notamment les associations d'éleveurs qui s'impliquent fortement dans la gestion des espaces agro-pastoraux, le plaidoyer relatif à la promotion du sous-secteur, la mise en place d'équipements pastoraux... Des évolutions sensibles pointent à l'horizon au gré des pulsions engendrées par les défis nouveaux caractéristiques de l'élevage en milieu tropical. Cette marche vers la professionnalisation bénéficie particulièrement de l'appui de certaines structures techniques nationales et internationales et surtout de mouvements paysans internationaux voués à l'autonomisation des organisations de producteurs agricoles. Ces dernières ont la possibilité,

dans une certaine mesure, de mener des activités et de fournir des services dont elles assurent la gestion de façon directe ou par délégation, avec l'appui d'une équipe technique qu'elles recrutent. Cette option de développement, l'Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants de l'Atacora et de la Donga (UDOPER AD) l'a faite.

Sous l'impulsion des leaders professionnels, plusieurs associations d'éleveurs ont été créées au niveau local ces dix dernières années. Elles ont ensuite fédéré leurs efforts pour former un creuset au niveau départemental, l'UDOPER Atacora-Donga. Cela permet de disposer d'une envergure plus grande et donc d'une marge de manœuvre plus importante en matière de prise de décision. Très vite, plusieurs adhésions d'éleveurs ont été enregistrées, accordant ainsi une légitimité de faite aux structures locales et communales et à la structure faîtière départementale qui sont désormais présentes subsidiairement, sur la table de négociation du développement. Il convient de préciser que toutes les actions des associations ont pour but ultime la satisfaction des besoins professionnels des éleveurs et la préservation de leurs intérêts socio-économiques. La problématique de l'intérêt professionnel reste donc posée dans un contexte où la survie des éleveurs dépend de la stabilité, de la modernité et de la rentabilité de leurs activités d'élevage en pleine mutation car les fondements traditionnels qui associent prestige et honneur cèdent progressivement place aux motivations d'ordre économique. De façon concrète, les éleveurs sont en quête d'instruments capables d'influencer les politiques locales et d'apporter des solutions techniques pour amorcer la modernisation des exploitations familiales et d'améliorer leur productivité. Le plaidoyer et le lobbying classiques des organisations de producteurs ne suffisent plus à satisfaire la soif des adhérents d'améliorer leurs revenus. Cette nouvelle posture des éleveurs impose l'avènement de modes opératoires porteurs au niveau des organisations. Les réponses techniques souhaitées sont exprimées sous forme de demande et la délivrance de l'offre de service incombe désormais aux organisations. Dans un tel environnement, il se pose la question de savoir sous quels angles se tissent les liens d'appartenance et d'adhésion des éleveurs à leur organisation ? Autrement dit, en quels termes s'articulent la professionnalisation de l'UDOPER AD et quelles en sont les implications pour les éleveurs peulh ?

I.1.2. Hypothèse de la Recherche

- L'offre de service de santé animale contribue à la professionnalisation de l'UDOPER Atacora Donga ;
- L'offre de service en santé animale favorise l'émergence de nouvelles attributions pour les acteurs impliqués ;

I.1.3. Objectifs de l'étude

- - Déterminer la contribution de l'offre de service en santé animale à la professionnalisation de l'UDOPER Atacora-Donga ;

- Analyser les rôles des acteurs en présence dans le dispositif de fourniture du service de santé animale.

I.2. Clarification conceptuelle

La recherche porte essentiellement sur les **organisations paysannes**. C'est le concept central du travail. Pour mieux comprendre ce concept il faut l'inscrire dans le contexte du développement. En effet, ce concept a véritablement pris corps dans l'univers politique et scientifique à l'ère du développement communautaire. L'organisation paysanne est le regroupement de plusieurs paysans. A l'image d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG), elle présente une dimension indépendante notamment du Gouvernement. Elle se particularise par son champ d'intervention et le profil de ceux qui la composent. En ce qui concerne la présente étude, elle traite de la catégorie socioprofessionnelle des éleveurs. On retiendra donc qu'il s'agit d'un regroupement chargé d'assurer les intérêts des membres (FIPA, 1946). Il existe plusieurs indicateurs et paramètres qui permettent de reconnaître une organisation paysanne. Pour ce qui est de la présente recherche, les principaux critères retenus renvoient à l'évidence d'intérêts d'une part et à la présence d'organes hiérarchisés d'autre part. Elle est sensée faciliter l'accès des membres aux facteurs de production et défendre leurs intérêts professionnels et sociaux. Elle a pour mission de créer les meilleures conditions de productivité (Facultés catholiques de Kinshasa, 1994).

Ce qui est principalement étudiée dans la présente recherche, c'est **la professionnalisation** de l'organisation et de ses adhérents. Selon Dubar et Tripier (1998), ce concept renvoie à divers contenus en sociologie de la profession. Il suppose une « occupation par laquelle on gagne sa vie », le travail que l'on fait dès lors qu'il permet de vivre grâce à un

revenu. Le troisième sens le défini comme « l'ensemble des personnes exerçant le même métier ». Le sens du terme profession est proche de celui de corporation ou de groupe professionnel désignant l'ensemble de ceux qui ont le même « nom de métier » ou le même statut professionnel. C'est dans cette troisième perspective qu'il est utilisé dans le présent travail. La professionnalisation revoie donc à l'usage de la méthode et au respect de normes internes relatives à chaque corps de métier. Cette assertion exclu le hasard et l'improvisation. La professionnalisation des éleveurs est donc un exercice consistant à transformer ce mode traditionnel d'élevage pour le rendre moderne. Cela induit de nouvelles pratiques dont le recours au service de santé animal.

Le service de santé animale est un mécanisme moderne de suivi sanitaire des animaux basé sur la médecine vétérinaire. Cette approche de soins des animaux a été introduite par l'état béninois afin de préserver le cheptel et de le prévenir contre diverses épizooties. Il a régulièrement été fourni par les agents vétérinaires de l'Etat. Mais depuis trois décennies, ce secteur a été libéralisé et désormais, les vétérinaires privés s'y investissent sous forme de service aux éleveurs. Dans le présent travail, le contexte est différent en ce sens que l'offre de ce service est faite par une association d'éleveurs au profit de ses adhérents. Certes le concours des vétérinaires privés et même publics est sollicité mais le caractère interne de l'organisation du service retient particulièrement l'attention.

I.3. Quelques axes actuels de la discussion

La présente étude s'appréhende sous deux angles interdépendant et convergeant vers l'émergence d'une nouvelle dynamique paysanne qui confère aux organisations de producteurs la possibilité de satisfaire eux-mêmes leurs besoins. D'une part, on distingue la nécessité pour les producteurs de mettre en place un creuset multifonctionnel avec pour but ultime de défendre leurs intérêts et de promouvoir leurs activités professionnelles et économiques. D'autre part, cette thématique véhicule la logique de l'occupation d'espace publique relatif à la fourniture de services notamment celui de la santé animale autrefois détenu par l'Etat ; ceci pour répondre aux besoins des producteurs adhérents.

Le premier volet s'inscrit dans le cadre d'une sociologie de la production des groupes professionnels considérés par Doray comme des construits sociohistoriques. Il s'agit d'un paradigme qui stipule que la production des groupes est le résultat d'un travail social qui fixe les conditions d'existence, les conditions de reproduction et les modalités de reconnaissance mutuelle des membres (Doray et al, 2007). On assiste donc à l'émergence de groupes professionnels avec en toile de fond des revendications fondées sur l'identité professionnelle.

Dans un tel contexte, l'élevage apparaît comme un travail identitaire autour duquel s'unissent des acteurs pour améliorer leurs potentialités à influencer la prise de décision et l'orientation des politiques publiques. D'où l'ouverture des organisations professionnelles agissant désormais comme des courtiers, vers la représentation et la négociation des intérêts des acteurs. Une telle perspective analytique ne fait qu'élargir le champ de vision et l'environnement des chercheurs. Selon Jean (2006), la recherche universitaire consacrée à l'Etat s'intéresse particulièrement à l'étude des écarts entre les milieux ruraux et ceux urbains. L'intérêt réside dans l'appréciation des niveaux d'articulation de ces écarts et les modalités de réponses pour combler le vide. Déjà, Olivier de Sardan (1995) remarquait la tendance aux discours populistes dans l'arène des développeurs. En s'apitoyant sur le sort du monde rural, ce qui intéresse généralement, c'est beaucoup plus l'assistance sociale et l'amélioration des indicateurs de pauvreté.

Avec l'émergence de l'approche projet, le milieu paysan offre d'autres niveaux de réflexion à la communauté scientifique. Les problématiques de recherche portent de plus en plus sur les mécanismes d'introduction des innovations en milieu agricole et les réponses sociales développées par les bénéficiaires. Pour d'autres encore, l'intérêt est plutôt porté sur les transformations enregistrées dans le monde agricole (Durand 1997). En effet, qu'il s'agisse des approches d'intervention ou des initiatives elles-mêmes, les projets ou programmes entretiennent de profondes transformations aussi bien conjoncturelles que structurelles. Ceci est, généralement, lié à trois paramètres.

Le premier est relatif aux changements sociaux. Les modes de vie, la nature des rapports sociaux et les conceptions de la vie sont liés au rythme des projets et de leur mode d'introduction. Le deuxième paramètre met en évidence la stabilité du milieu social. Les projets portent parfois les germes de clivages sociaux et donc des formes d'instabilité au sein des populations. Les enjeux autour des projets mobilisent des contradictions et intérêts divergents entre les acteurs en présence (Olivier de Sardan 1995). Le troisième paramètre renvoie à l'usage des outils d'ancrage des projets et programmes de développement du milieu agricole.

La mise en place d'organe d'intermédiation est de plus en plus fréquente. Au Bénin, ces organes sont liés aux secteurs de production et aux filières, pour ce qui est du monde agricole. Ainsi, on note l'existence respectivement des unions nationales de producteurs de coton, d'anacarde, de maïs… qui naissent dans le but de contrôler la chaine de production, de transformation, de conservation et de commercialisation. A ce titre, ces associations définissent des approches et mettent en œuvre des stratégies pour accompagner les

producteurs membres en leur fournissant un certain nombre de services spécifiques. C'est le cas de l'UDOPER AD qui offre des services en santé animale dans le département de l'Atacora-Donga avec l'appui des organes constitutifs des éleveurs à la base. Cette forme d'ancrage interpelle l'attention de divers chercheurs. Selon Kesteman (2004), ces groupements affichent leur importance dans le cadre de la prise en charge de leur propre service. Vu sous ce rapport, l'offre de service n'est plus systématiquement l'apanage du pouvoir central. Il revient aux bénéficiaires de participer à sa conception et à sa délivrance. A ce niveau de discussion, on note l'occupation d'un espace autrefois public, c'est-à-dire la fourniture de service vétérinaire par une organisation non gouvernementale. Cet angle de conception renvoie à la socio-anthropologie des espaces publics africains. Ce thème concerne pour l'essentiel la délivrance et la gestion de biens et services publics ou collectifs en Afrique (Olivier de Sardan 2005).

Une telle perspective s'intéresse aux enjeux en présence et à l'implication des acteurs dans la construction d'un espace collectif sensée promouvoir la participation des acteurs concernés. L'approche participative dont il est ici question semble être un gage d'amélioration de la qualité des prestations en ce sens qu'elle favorise l'intégration des attentes et contraintes des bénéficiaires dans le contenu technique et le mode de gestion des services délivrés aux bénéficiaires. Il se dessine donc un autre axe de discussion, celui du participatif à long terme qui consacre l'avènement d'une nouvelle catégorie d'acteurs intermédiaires agissant comme des courtiers du développement.

Mais les expériences des organisations paysannes en général, et les groupements d'éleveurs en particulier ne portent pas exclusivement sur l'intermédiation. Leur présence dans l'environnement du développement porte aussi sur d'autres défis majeurs. Et comme l'attestent Baillargeon et Piotte (2007), le syndicalisme rural est à l'épreuve d'autres défis. En effet, il s'agit véritablement d'un espace de confrontation des intérêts à l'interne et à l'externe de ces regroupements. A l'interne, il faut faire face aux groupes identitaires pluriels et les différences qui les caractérisent. En ce qui concerne l'UDOPER Atacora-Donga, les peulh constituent un groupe majoritaire au sein de la communauté des éleveurs. Mais ils n'ont pas les mêmes préoccupations que les autres groupes. C'est pour cela d'ailleurs que Desmarais (2003), y voit un espace de défense d'identités collectives communes. L'histoire sociale des peulh, les valeurs qui les particularisent et la place de l'élevage dans leur vie sociale sont transversalement défendues à l'intérieur du groupement. Ainsi, plus qu'un lieu de rencontre des éleveurs, le groupement est un espace de réaffirmation et de confirmation des valeurs en

partage au sein de la communauté des éleveurs peulh. Les membres y vivent une certaines immersion et une certaine détermination en rapport avec les intérêts de sous-groupes.

Ainsi, de profondes dynamiques sociales traversent l'existence des organisations paysannes comme celles des éleveurs. Ces dynamiques montrent l'interférence entre enjeux professionnels, enjeux culturels et mêmes économiques. Beaudry (2004) admet donc qu'il n'est pas productif de sous-estimer l'importance d'une perspective sociologique dans l'étude du monde agricole. Cette perspective permet d'aller au-delà de la question de l'implication des paysans ou éleveurs dans l'offre de service qui leur est destinée. Elle donne l'occasion d'analyser d'autres paramètres qui n'étaient peut-être pas pris en compte dans les à priori de la démarche participative.

En effet, l'implication des associations des éleveurs dans l'organisation du service de santé animale est une nouvelle composante de la configuration de l'espace agricole. Si les spécialistes de la santé animale doivent désormais travailler sous la "gouvernance" des éleveurs, il s'en suit que les rapports entre ces derniers et les responsables du secteur de l'élevage vont changer. Déjà, Kesteman (2004) estime que les rapports inhérents aux acteurs du monde agricole changent avec la création des organisations corporatives en leur sein. De même, comme c'est le cas avec les éleveurs de l'UDOPER Atacora-Donga, une nouvelle configuration naît au sein des éleveurs. En réalité, de nouvelles responsabilités naissent et donc de nouvelles fonctions. Ces nouvelles fonctions traduisent l'évidence de nouveaux besoins comme par exemple la gouvernance administrative et financière du groupe. Sweeny (1990) évoquait plutôt l'idée d'une division de travail. La division de travail peut être perçue ici comme une réorganisation des tâches. Une réorganisation des tâches suppose aussi une redéfinition des statuts à l'intérieur de la corporation. Dans une approche sociale (Seguin 1980), on peut poser les bases d'une nouvelle superstructure à l'intérieur même des associations d'éleveurs. Au-delà de la recomposition des rapports, il est aisé d'entrevoir une transition professionnelle qui d'une part permet aux éleveurs traditionnels de passer d'un élevage artisanal héréditaire à un élevage adapté et durable, économiquement rentable et socialement valorisant fondé sur des approches techniques modernes.

C'est évidemment cette perspective de double transition professionnelle qui se laisse construire à travers la présente recherche. Il s'agit d'explorer l'approche participative de mise en œuvre du service de santé animale pour y ressortir les prémisses d'une transition professionnelle et les jalons d'une recomposition des classes sociales au sein même des éleveurs.

CHAPITRE II : Orientations méthodologiques : Etudier l'UDOPER Atacora-Donga de l' « intérieur »

II.1. Nature de l'étude et modèle d'analyse

II.1.1. Nature de l'étude

Cette étude est de nature mixte. En effet, au-delà des informations qualitatives rapportées, quelques données quantitatives y sont valorisées pour améliorer la compréhension de certains aspects de la thématique traitée, notamment en ce qui concerne les résultats de l'activité de santé animale sous forme de contribution à la professionnalisation de l'UDOPER AD. Le but de l'adoption d'une telle posture méthodologique est de faciliter l'exploitation des données de telle sorte à embrasser une large part des éléments entrant dans le compte de la mise en œuvre du service de santé animale. Il faut noter que cette étude s'est appesantie pour une part importante sur des aspects de la culture des éleveurs peulh.

II.1.2. Modèle d'analyse

Les domaines abordés par l'étude concernent la structuration de l'UDOPER et son fonctionnement. Cette étude considère l'UDOPER comme une entité structurée, ayant des organes hiérarchisés et interdépendants de gestion. Etudier l'UDOPER de l'intérieur impose donc une démarche méthodologique et d'analyse axée sur le structuro-fonctionnalisme. Ce modèle d'analyse permet de combiner et de recouper les informations relatives à l'organisation du dispositif de fonctionnement ainsi que les différents acteurs et leurs rôles. Nous partirons ici de la structuration des organisations d'éleveurs et des logiques en présence pour aboutir au fonctionnement et à la gestion de ce sous-système de l'environnement social des éleveurs que constitue l'UDOPER AD.

A la lumière des fonctions de référence du structuro-fonctionnalisme décrites par Talcott Parsons, on note aisément une certaine correspondance notamment en ce qui concerne l'existence de valeurs communes et de normes internes, qu'elles soient sociales ou professionnelles. Ces valeurs et normes servant de guide pour l'action commune sont le socle même des objectifs poursuivis par l'ensemble des éleveurs. L'organisation s'attèle donc à coordonner les différents intérêts des membres et à atteindre les objectifs fixés par une mobilisation des ressources afin de garantir la cohésion du groupe.

Le modèle théorique ayant favorisé l'analyse du dispositif de mise en place, de fonctionnement et de gestion de l'UDOPER AD peut être schématisé comme suit :

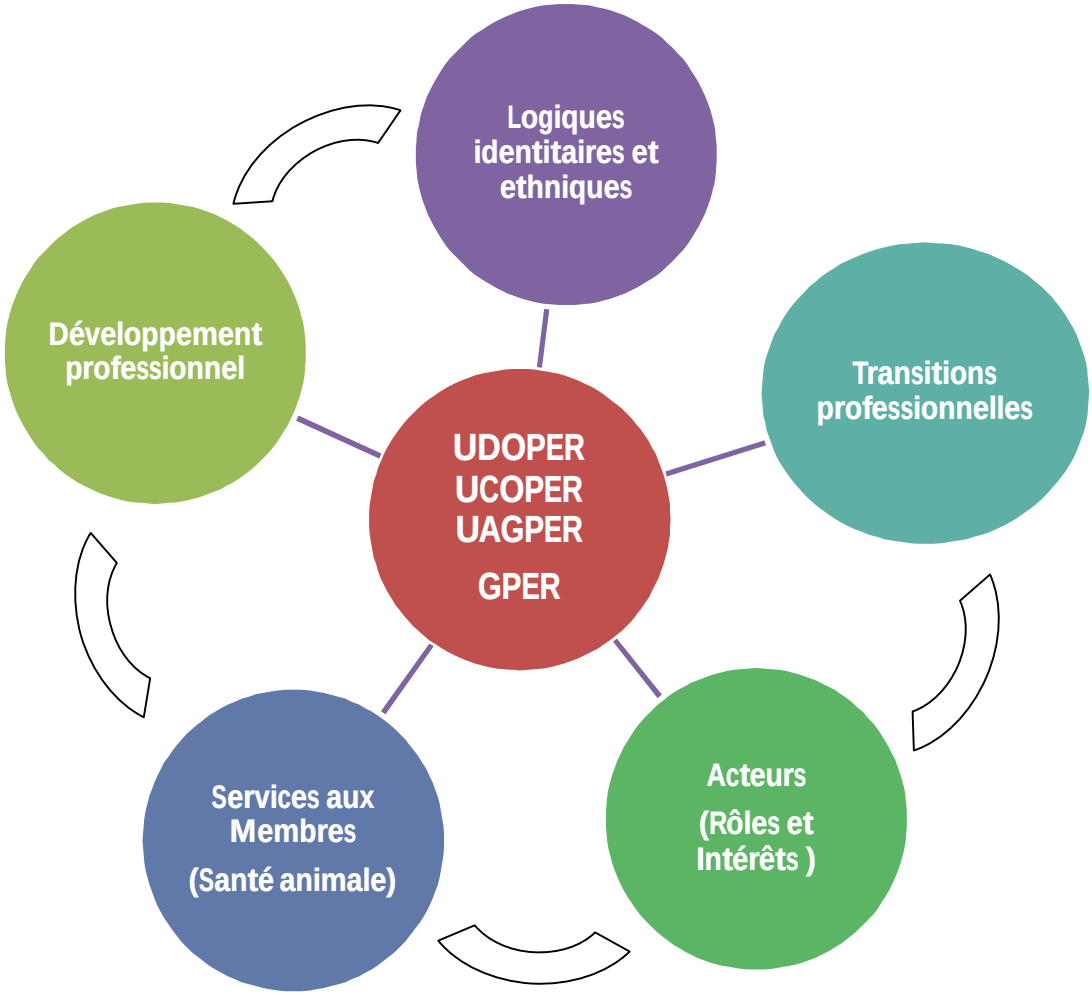


Schéma N°1 : Modèle théorique de fonctionnement des associations d'éleveurs

II.2. Groupe cible et échantillonnage

II.2.1. Groupe Cible

La population cible est constituée de toutes les personnes ayant un rapport avec la pratique de l'élevage de ruminants en particuliers, mais surtout ceux ayant contribué ou pris part d'une manière ou d'une autre, soit en tant qu'acteurs bénéficiaires, soit en tant que prestataires ou agents de contrôle, de conception et de mise en œuvre du service de santé animale au sein de l'UDOPER Atacora Donga. Ainsi, la collecte de données a concerné pour une large part les éleveurs bénéficiaires des différents services offerts par l'UDOPER AD.

Les éleveurs étant propriétaires des troupeaux sur lesquels les services sont mis en œuvre, ils ont l'expérience et sont mieux placés pour traduire les impacts des services. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des agents techniques chargés de la fourniture du service. Ils sont également mieux placés pour apprécier la qualité du service rendu.

Les responsables des associations d'éleveurs à divers niveaux de structuration de l'UDOPER AD ont également été entendus. Ils mènent le groupe et prennent les décisions. C'est à eux qu'incombent l'orientation professionnelle et le choix des activités. Pour les besoins de l'enquête, vingt deux (22) responsables répartis dans les communes concernées par l'enquête ont été enquêtés.

Le groupe cible est aussi constitué des membres de l'équipe technique, c'est-à-dire les agents vétérinaires, les animatrices et les animateurs de terrains basés dans les Unions Communales des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UCOPER).

Les agents vétérinaires sont en contact permanent avec les éleveurs et sont chargés de les informer, de les sensibiliser et de mettre en œuvre les différents services. Pour la santé animale, seul le vétérinaire est habileté à intervenir sur le troupeau. Ils sont trois et tous ont été pris en compte lors des entretiens.

Les animateurs et animatrices de l'UDOPER AD assurent l'accompagnement et l'animation des activités de terrain. Ils sont la mémoire des groupements et Unions communales. A ce titre, Les six animatrices et six animateurs ont été pris en compte pour les entretiens.

L'autre catégorie de personnes approchées est composée des agents des services administratifs du sous-secteur élevage. Il s'agit des **responsables au niveau du Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA)** de l'Atacora et de la Donga et des **Techniciens Supérieurs de Production Animale (TSPA)** qui sont des agents communaux du service d'élevage. Ils sont accompagnés dans leur tâche par les vétérinaires installés par zone, suivant les décisions de l'Ordre National des Vétérinaires du Bénin. Ces derniers jouent le rôle de personnes ressources dans leur milieu respectif. Au total, six (6) TSPA dont un par commune concerné et un responsable au niveau départemental ont été pris en compte.

Pour mieux comprendre la structuration des acteurs et le mode de fonctionnement du dispositif, nous avons eut recours à **une personne ressource**, en l'occurrence le responsable du Cabinet Vétérinaire ayant la charge du volet technique de l'offre de service en santé animale.

II.2.2. Echantillonnage

L'échantillonnage, pour rappeler les propos de Angers (1996), désigne un ensemble d'opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon. Cette étude étant de nature semi-qualitative, la technique de choix raisonné a été utilisée. Ainsi, toutes les catégories d'acteurs concernées par le sujet ont été prises en compte (Voir tableau N°1).

Les éleveurs et leurs responsables ont été sélectionnés avec l'appui de la coordination de l'UDOPER AD. Les éleveurs sélectionnés sont ceux ayant bénéficié du service de santé animale pendant au moins deux ans. Toutes les UCOPER couvertes dans le cadre de la mise en œuvre du service de santé animale ont été prise en compte. Pour ce qui concerne les responsables, des entretiens individuels ont été réalisés avec les membres de ces UCOPER. Au niveau départemental, sur les 17 membres du Conseil d'Administration, 12 ont participé à l'entretien de groupe. En ce qui concerne les représentants des structures étatiques de promotion de l'élevage au niveau communal, un agent à été interviewé par commune et un au niveau départemental. Le tableau N°1 présente l'échantillon de recherche.

Tableau N°1 : Récapitulatif des informateurs rencontrés

Catégories d'acteurs	Effectifs	Localités	Observations
Eleveurs	36	Bassila, Djougou, Péhunco Toucoûtouna, Kèrou, Kouandé	
Responsables d'éleveurs/ Commune	22	Bassila, Djougou, Kèrou, Kouandé, Toucoûtouna, Péhunco	
Responsables d'éleveurs/ Département	12	Djougou	Le Conseil d'Administration compte 15 membres mais 12 étaient présents
Animatrices/ Animateurs	12	Bassila, Djougou, Kèrou, Kouandé, Toucoûtouna, Péhunco	6 animatrices + 6 animateurs
Agents vétérinaires	3	Péhunco, Kouandé, Bassila	
T/SPA	6	Bassila, Djougou, Kèrou, Kouandé, Toucoûtouna, Péhunco	
Responsables CeRPA	1	Natitingou	
Personne Ressource	1	Kouandé	Le responsable du Cabinet Vétérinaire de Kouandé
TOTAL	93		

Source : réalisé à partir des données de terrain, Mai 2011

II.3. Sources d'informations

Investiguer dans un milieu aussi complexe que celui des éleveurs peulh, nécessite un effort supplémentaire dans la gestion des rapports humains et dans le maintien de la confidentialité des informations.

Pour notre part, nous ne saurons taire notre implication dans la conception et la mise en œuvre de cette offre de service. Pour avoir assuré la coordination des activités de l'association, nous avons motivé les éleveurs dans les orientations techniques et les choix méthodologiques y afférents. Nous avons servi comme personne ressource et facilitateur pour les éleveurs qui étaient ici les seuls à poser les problèmes. Nous avons accompagné la recherche de solution, facilité la mise en place du dispositif technique et appuyé le processus de communication autour de l'innovation. Etant donné que la prise de décision ici ne nous revenait pas, nous avons réussi à maintenir la distance avec les résultats du projet grâce à nos efforts de dépersonnalisation. Cette posture a permis de mieux appréhender les aspects techniques de mise en œuvre, les rôles et jeux des acteurs ainsi que l'impact produit sur l'environnement socioprofessionnel des éleveurs.

Pour s'assurer d'une collecte approfondie des informations, nous avons exploité plusieurs sources dont les sources orales et écrites.

II.3.1. Les sources orales

Les sources orales renvoient aux personnes ressources approchées lors de l'étude à travers les entretiens. Il s'agit de personnes impliquées à divers niveaux dans le processus du développement du secteur de l'élevage, notamment les cadres du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les spécialistes de la santé animale. Ces entretiens ont rendu disponibles des données qualitatives sur la problématique générale de l'étude notamment l'approche participative et les dynamiques sociales qu'entretiennent les organisations paysannes.

II.3.3. Les sources écrites

Elles sont consultées à travers une étude documentaire. Des articles et documents scientifiques ont été essentiellement exploités. Les activités techniques réalisées par l'UDOPER ont été régulièrement documentées, ainsi, nous avons eu recours à la littérature grise (rapports d'activités, comptes rendu de réunions statutaires du projet). Les données

statistiques utilisées dans le présent travail proviennent desdits rapports d'activité et des fiches techniques remplies par les agents de terrain. Nous avons également obtenu des informations sur les transactions financières réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du service de santé animale, notamment en ce qui concerne le versement des redevances des prestations, les appuis financiers reçus des partenaires pour le fonctionnement, les commandes des produits vétérinaires, etc. La recherche documentaire a permis de disposer d'informations nécessaires pour la triangulation. Le tableau N°2 fait le point des centres parcourus, la nature des documents collectés et les types d'information obtenus.

Tableau N°2 : Récapitulatif des Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies

Centre de documentation /bibliothèques	**Nature des documents**	**Types d'informations**
Institut Français de Cotonou	Ouvrages généraux	-Informations sur le monde agricole -Clarification des concepts clés
Centre de documentation de la FLASH (UAC)	-Ouvrages sociologiques - Mémoires	- Approches et positions des auteurs sur l'étude - Les enjeux sociaux du développement agricole
Centre de documentation du Ministère de l'agriculture	-Ouvrages généraux -Rapports et ouvrages spécifiques	-Données sur les études relatives à l'Atacora-Donga
Internet	- Rapports,- Thèses -Ouvrages spécifiques	- Les thèses et approches sur l'étude

- **Source :** Données de terrain de terrain, 2011

II.4. Techniques de collecte d'informations

Plusieurs techniques de collecte d'information ont été utilisées. Il s'agit particulièrement des entretiens de groupe, des entretiens individuels, de l'observation.

II.4.1. Les entretiens de groupe ou Focus Group Discussion

Cette technique d'entretien est destinée à obtenir des informations relatives aux opinions, attitudes et expériences ou encore à expliciter les attentes d'un groupe d'acteurs. Il s'agit donc d'une technique d'enquête qualitative rapide. Pour le compte du présent travail, les entretiens de groupe se sont déroulés sous la forme participative avec les éleveurs et les responsables communaux et départementaux des éleveurs. Nous avons privilégié cette technique afin d'avoir une appréciation globale de l'offre de service. Des thématiques en rapport avec la création et le fonctionnement des UCOPER et groupements ont été abordées. En effet, dans un groupe dynamique, il parait plus aisé de savoir ce qui est accepté et apprécié par l'ensemble des éleveurs. La présence à la fois de gros et de petits éleveurs[2], venant de localités différentes et évoluant dans des systèmes agropastoraux divers nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble et de collecter des données transversales expressives relevant de la mémoire collective.

II.4.2. Les entretiens individuels

Ils ont été réalisés à l'aide de guide d'entretien semi-structuré. Ces entretiens ont concerné les éleveurs ayant répondu à titre personnel par rapport à la gestion de leur élevage. Aussi, cette technique à été utilisée à l'endroit des agents des services vétérinaires. Cependant, il importe de noter que les conditions de terrain nous ont parfois amené à réaliser des entretiens informels, conçus comme des discussions spontanées, non préparées, avec des personnes rencontrées sur les sites de recherche.

Les extraits d'entretiens réalisés et rapportés dans le présent travail sont matérialisés par les initiaux des noms des informateurs pour préserver l'anonymat.

[2] Dans le cadre de cette étude, nous considérons comme gros éleveurs ceux ayant plus de cent (100) têtes de bovins tandis que les petits éleveurs sont ceux ayant en dessous de la centaine de tête de bovins.

II.4.3. L'observation

L'observation a été utilisée dans les discussions de groupe et lors des visites des élevages peulh en compagnie des agents vétérinaires. Cela a permis dans un premier temps de comprendre les attitudes des responsables d'éleveurs, de relever des signes d'acquiescement ou de désapprobation et dans un second temps de relever les gestes, les comportements des agents vétérinaires et des éleveurs lors des séances de soins. La technique d'observation directe a permis d'engager la recherche dans une prise en compte relativement complète des processus psychologiques et sociaux qui structurent l'expérience de l'administration de l'offre de service en santé animale complémentaire par les éleveurs. Il a fallu donc prendre une part active dans la délivrance du service pour mieux découvrir de l'"intérieur" les dynamiques en cours dans ce cadre.

II.5. Le dépouillement des données :

Les différentes sources d'information ont rendu disponibles des données de diverses natures et de contenus différents, le tout destiné à plusieurs niveaux de triangulation. Les unités d'observation étaient surtout les séances de travail de l'UDOPER avec les spécialistes de la santé animale, les activités de vaccination et de traitement des animaux, les réunions avec les éleveurs...

Le dépouillement des données est fait de façon manuelle. Après nettoyage des fiches d'entretien, les données sont catégorisées suivant les centres d'intérêts de la recherche. Elles ont été ensuite triangulées afin de faire ressortir les points saillant de l'étude pour faciliter la compréhension sur la naissance et le fonctionnement de l'UDOPER, les différents services fournis, les acteurs en présence, leurs logiques et les différents centres d'intérêts ainsi que les perceptions… Le qualitatif est resté la méthode dominante dans la finalisation du présent mémoire. Certes des données quantitatives ont été rapportées, mais elles n'ont pas été spécifiquement mise en valeurs si ce n'est que par quelques rapprochement de chiffre pour montrer le niveau d'adhésion des éleveurs aux services de santé animale.

II.7. Les limites de la recherche

Malgré notre volonté à mener un travail exhaustif sur ce sujet, nous avons été confronté à certaines limites. Elles sont spécifiquement liées à la nature et à l'environnement de la médecine vétérinaire. La limite première reste l'indisponibilité de données de départ sur

l'état de santé des troupeaux suivis, afin de les comparer pour en faire ressortir les changements et les avancées induits par l'adhésion de l'éleveur au programme prophylactique. Aussi est-il techniquement complexe d'apprécier l'état clinique des animaux ayant été suivis sur une période donnée ou de dire clairement quels sont les in put provenant ou non de ce programme spécifique de santé animale.

Cette étude étant de nature semi-qualitative, nous nous sommes appesanti sur les entretiens et quelques données statistiques recueillies lors de la mise en œuvre de l'activité par la coordination technique et au moment de l'enquête de terrain. Du coup, l'appréciation qui est faite des résultats et des réussites de l'activité est rapportée par les éleveurs eux-mêmes. Les déclarations et les propos de ces éleveurs trouvent certainement leur matière dans la satisfaction qu'ils ont à la suite des activités. Ils sont au début de l'action et connaissent l'état de leur troupeau. La demande et l'adhésion au service expriment certainement le besoin. Aussi faudrait-il rappeler que l'activité qui est d'ailleurs toujours en cours a été rapportée sur une période de deux à trois ans ; ce qui n'est pas suffisant pour tirer des conclusions.

Les différentes considérations méthodologiques inhérentes au présent travail sont récapitulées dans le tableau N°3.

Tableau N°3 : Synthèse des considérations méthodologiques

N°	Eléments de synthèse	Choix méthodologiques
1	Sujet de recherche	L'offre de service en santé animale à l'UDOPER : les germes d'une professionnalisation des éleveurs de l'Atacora-Donga :
2	Domaine de recherche	Sociologie du Développement
3	Nature de la Recherche	Etude qualitative et quantitative
4	Techniques de collecte de données	Entretiens de groupe, entretiens individuels, observation, Recherche documentaire courante
5	Outils de collecte de données	Guide d'entretien, grille d'observation, fiche interne de collecte
6	Méthodes de traitement /analyse des données	Analyse de contenu de discours, Interprétation de données statistiques

Source : Elaboré à partir des données de terrain, 2011

CHAPITRE III : L'UDOPER Atacora-Donga : Eléments de diagnostic organisationnel

Ce chapitre est consacré à l'étude du dispositif institutionnel et organisation de l'UDOPER Atacora-Donga. Un regard diachronique est porté sur la création de cette organisation paysanne à double connotation ethnique et professionnelle. Une description est faite sur l'organigramme de la structure et son fonctionnement.

III.1. Brève historique de l'organisation

L'UDOPER Atacora-Donga est une association d'éleveurs née en décembre 2008 à la suite d'une Assemblée Générale Constitutive tenue à Djougou. Elle a été constituée par six (6) Unions Communales d'Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UCOPER), à savoir : Bassila, Djougou, Kérou, Kouandé, Toucountouna et Ouassa-Péhunco. Avant l'Assemblée Générale, un travail de mobilisation a été effectué par les éleveurs en vue de réunir tous les professionnels du sous-secteur spécialisés autour de la production et la commercialisation de ruminants et des sous-produits qui en sont dérivés (viande, lait, fromage).



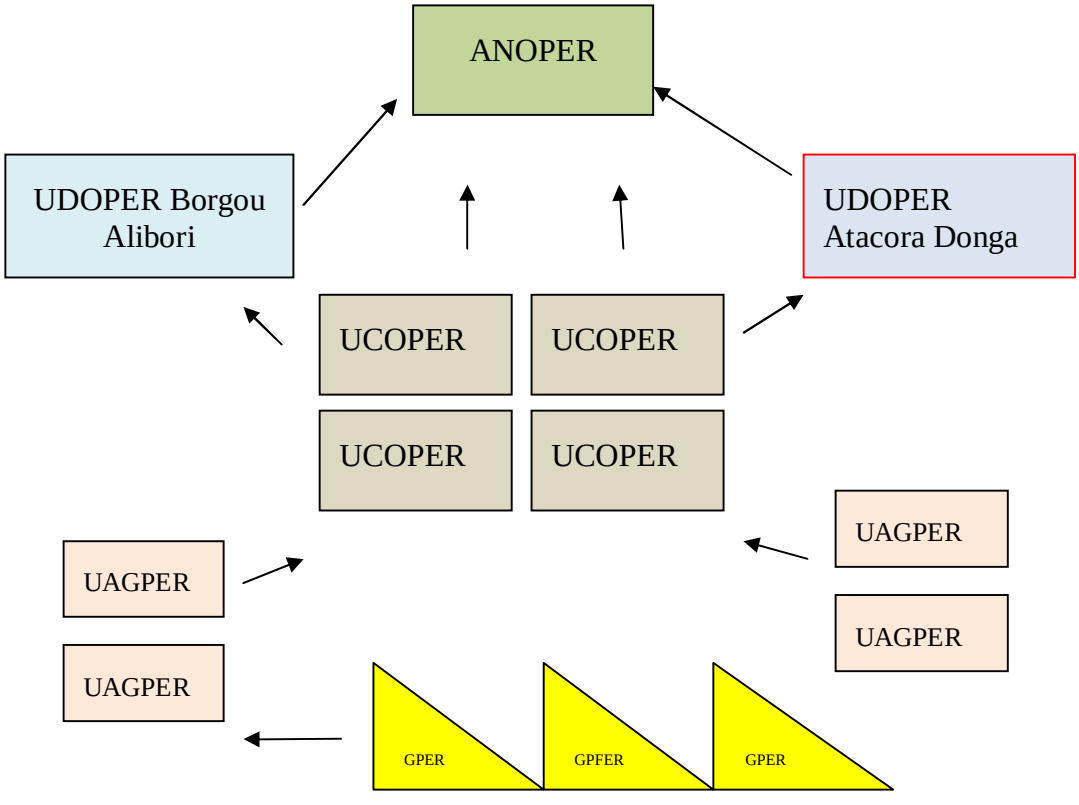
Photo N°1 : Vue partielle des participants à l'Assemblée Générale Constitutive de l'UDOPER Atacora-Donga
Cliché : Coordination UDOPER AD, décembre 2008

Pour mieux appréhender le contexte même de la naissance de l'UDOPER Atacora Donga, il importe de faire un détour vers la constitution d'une autre organisation, plus importante, d'envergure nationale dont elle est issue : l'Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (ANOPER). Ce travail de mobilisation a été soutenu par cette organisation née deux ans plus tôt, en juillet 2007 dans le Borgou et l'Alibori. Elle est le prolongement d'une vaste opération de regroupement des éleveurs du Borgou et de l'Alibori qui s'étaient plus tôt constitués en UCOPER et en UDOPER Borgou Alibori. Après avoir enregistré quelques adhésions de structures informelles d'éleveurs des départements de l'Atacora et de la Donga, l'UDOPER

Borgou-Alibori, dans un élan de formalisation, s'est agrandi pour former l'ANOPER. Ce passage de l'UDOPER à l'ANOPER visait plus à répondre à la nécessité de dépasser le niveau départemental et de représenter les éleveurs à l'échelle nationale car des structures issues d'autres départements y avaient adhéré.

Après sa création, l'ANOPER a appuyé la mise en place successive des Groupements Professionnels des Eleveurs de Ruminants (GPER) au niveau village ou hameau, des Unions d'Arrondissement des Groupements Professionnels des Eleveurs de Ruminants (UAGPER) et des UCOPER dans les départements de l'Atacora et de la Donga. A partir de ce moment, six UCOPER avaient été créées. Elles se retrouvèrent donc en décembre 2008 pour mettre en place la plateforme départementale, l'UDOPER Atacora Donga. La Figure N°4 suivant illustre la configuration actuelle de l'ANOPER, ainsi que la configuration des UDOPER y est également apparente.

Schéma N°1 : Organigramme de l'ANOPER



Source : Coordination UDOPER AD, Mai 2011

Le modèle d'organigramme de l'UDOPER présenté ici est classique et reflète le mode d'organisation à mettre en place pour les organisations à caractère associatif et communautaire. Il renferme un esprit de promotion des intérêts des couches inférieures sensées impulser une dynamique à l'ensemble. Le mouvement en principe se conduit du bas vers le haut avec une sorte de mise en commun des forces productives à la base face aux menaces de leurs intérêts.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que le mouvement soit entraîné par le niveau supérieur ou le niveau médium sur l'initiative d'un leader ou d'un groupe restreint de producteurs qui, par la suite, assure la régularisation du dispositif en mettant en place les organes et structures de base. Il s'agit là de processus de légitimation et de formalisation longtemps entrepris par les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest particulièrement. L'Anoper et les UDOPER ne sont pas en marge de cette conjoncture qui tend à se généraliser et à se perpétuer

Cet organigramme met en relief la structure de l'ANOPER et de ses UDOPER. Fondamentalement, les GPER se créent sur demande des éleveurs. Un ensemble de quelques GPER d'un même arrondissement se mettent ensemble pour former une UAGPER. Les UAGPER d'une même Commune forme l'UCOPER. Les UCOPER d'une même région forment l'UDOPER et les UCOPER de l'ensemble du Territoire National forment l'ANOPER. Les UDOPER sont des plates formes départementales. Cette structuration suscite des interrogations. Ce dispositif organisationnel contraint les différentes UCOPER à adhérer à la fois à l'UDOPER et à l'ANOPER ; cette dernière étant la structure faitière au niveau national.

Une double adhésion est ainsi imposée aux UCOPER pour satisfaire des intérêts d'ordre politique principalement. L'ordre politique envisage la possibilité qu'une seule UCOPER qui se retrouve dans un département sans UDOPER puisse adhérer directement à la structure faîtière. L'autre aspect reste que le souci des responsables de l'ANOPER était de faire verser directement les cotisations des UCOPER vers la faitière sans passer par la structure intermédiaire que constitue l'UDOPER.

Ceci permettrait de faire fonctionner la structure mère avec les ressources issues des unions communales qui en étaient les seuls adhérentes. Autrement dit, les UDOPER sont comme des services déconcentrés de l'ANOPER alors qu'elles sont appelées à fonctionner comme des plates formes départementales dotées d'une autonomie financière.

Sur le plan technique, les UDOPER servent de pôles de gestion des questions spécifiques à chaque région. Elles sont appelées à répondre aux besoins techniques des éleveurs de toutes les UCOPER de leur juridiction (adhérentes). Les UCOPER et les UDOPER sont des structures autonomes sur le plan économique et technique. Elles peuvent solliciter des expertises et mener des activités pour leur propre compte, selon les besoins de leurs adhérents. Au total, 24 UCOPER forment l'ANOPER. D'autres UCOPER sont actuellement en cours de création, particulièrement dans les départements du Zou et des Collines où résident de fortes colonies d'éleveurs à la quête de pâturages et d'eau pour le bétail.

Le département de l'Atacora et de la Donga compte un nombre important d'éleveurs de ruminants disséminés sur l'ensemble de cette région montagneuse. L'activité qu'ils pratiquent est soumise à plusieurs aléas. On note d'une part, les contraintes liées à l'inexistence de terre cultivable, de pâturage et la rareté des ressources en eau et d'autre part le faible accompagnement technique des éleveurs.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que des conflits éclatent régulièrement entre agriculteurs et éleveurs à cause de la mauvaise exploitation des espaces agro pastoraux. On note l'installation anarchique des champs et autres cultures maraîchères, l'occupation anarchique des abords des retenues d'eau et autres marigots, l'incinération des résidus de récolte qui peuvent pourtant servir à l'alimentation du bétail, l'inexistence de couloirs de passage.

Sur une autre paire de manche, l'on déplore le faible accompagnement technique des éleveurs, notamment dans la lutte contre les maladies tropicales telles que la trypanosomose, la fièvre aphteuse, le charbon… pourtant très présentes dans cette zone. Ce manque d'assistance technique se déplore aussi au niveau des conditions d'élevage qui souffrent de manque d'expertises spécialisées, principalement dans la gestion rationnelle des troupeaux, l'amélioration de la production laitière et de viande… Ces différentes difficultés ne sont pas de nature à favoriser le développement de l'activité d'élevage.

Au regard de cette situation de désespoir des éleveurs abandonnés aux structures privées d'appui dont les prestations sont très onéreuses, ils ont senti la nécessité de conjuguer leurs efforts pour influencer la prise de décision. Leur objectif était de lutter pour la prise en compte et la satisfaction de leurs besoins professionnels qui tournent autour de la sécurisation foncière, la mise en place d'aménagements pastoraux, la santé animale, la réduction des coûts des intrants, l'amélioration de la production laitière et de viande, la sécurisation des transactions de bétail.

III.2 : Aspects structurels

L'UDOPER Atacora-Donga est une organisation paysanne à caractère associatif régie par la loi portant création, organisation et fonctionnement des coopératives en république du Bénin. Elle est régulièrement enregistrée auprès des services compétents du MAEP sous le Récépissé N : 0105032166/CeRPA A-D.

En respect aux règles statutaires relatives à la mise en place d'une organisation paysanne ou une coopérative, l'UDOPER dispose de trois organes caractéristiques. Ces principaux organes sont:

- *L'Assemblée Générale (AG):* Elle regroupe tous les membres délégués par les Unions Communales adhérents de l'UDOPER A/D selon un quota défini par le règlement intérieur de l'UDOPER. Elle représente l'organe suprême et souverain de décision. Elle se tient une fois par an et peut être ordinaire ou extraordinaire si l'urgence des problèmes à résoudre l'exige.
- *Le Conseil d'Administration (CA):* Il est composé de Quinze (15) membres et assure l'administration de l'organisation entre deux Assemblées Générales ;
- *Le Comité de Contrôle (CC)* : est chargé de veiller au bon fonctionnement général de l'UDOPER. Il a notamment pour attribution de veiller à l'application rigoureuse des principes coopératifs, des statuts et du règlement intérieur et de suivre l'exécution du programme d'activités.

Ces différents organes qui sont renouvelés tous les trois ans, fonctionnent avec l'appui d'une équipe technique composée d'animatrices, d'animateurs et d'agents vétérinaires occasionnels travaillant sous le contrôle d'un coordinateur.

En ce qui concerne les UCOPER, chacune d'elles est gérée par un Conseil d'Administration composé d'éleveurs et d'éleveuses bénévoles conformément au Statut de l'organisation qui stipule que « les fonctions de membre du Conseil d'Administration et du comité de contrôle de l'UDOPER A/D sont gratuites » (Article 36).

III.3. Aspects fonctionnels et offres de services

III.3.1. Fonctionnement et gestion de l'UDOPER Atacora-Donga

La création de l'UDOPER AD répond à un double objectif : celui de satisfaire des besoins liés à la conduite de l'activité économique qu'est l'élevage et de garantir les intérêts professionnels de ceux qui pratiquent cette activité d'une part, et celui de consolider un regroupement ethnique dans un contexte où l'activité d'élevage de ruminants est majoritairement pratiquée par le groupe sociolinguistique *fulbé*, d'autre part.

L'UDOPER AD est un démembrement départemental de l'ANOPER. Aujourd'hui, l'UDOPER Atacora-Donga est composée de Six UCOPER totalisant 125 groupements dont 46 GPFER. Chaque GPER et GPFER compte en moyenne 20 Membres soit environ 1680 éleveurs et 920 éleveuses et transformatrices de produits d'élevage[3].

L'UDOPER AD est une structure faîtière à laquelle adhèrent les Unions Communales (UCOPER) contre des droits dont le montant est fixé à 15 000 FCFA. Quant aux cotisations des membres adhérents, elles sont perçues aux niveaux des UCOPER et réparties entre les différents niveaux d'organisation des éleveurs. La cotisation annuelle par éleveurs membre est de 1200 FCFA répartie entre le GP(F) ER (400F), l'UAGPER (100 F), l'UCOPER (200 F), l'UDOPER (250 F) et l'ANOPER (250 FCFA). En dehors des cotisations instituées par les statuts de l'organisation, des subventions et des appuis financiers sont parfois accordés aux associations d'éleveurs dans le cadre de partenariats avec d'autres organisations sous-régionales (CILSS, *Bilital Maroobe*…) et internationales (CTA, SNV, AFDI, Union Européenne…) pour la mise en œuvre d'activités spécifiques.

[3] Il faut préciser que le nombre d'adhérents exprimés ici n'a rien à voir avec les adhérents au programme prophylactique. En effet, dans les groupements, les filles, fils et épouse des éleveurs peuvent être membres d'un groupement, donc adhérents à l'UDOPER, bien qu'ils ne soient pas responsables de la gestion du troupeau collectif du ménage dont le Chef de famille ou de collectivité a le monopole. Rappelons que le troupeau familial est constitué des animaux de tous les membres de la famille ; pendant que les uns possèdent 3 ou 5 têtes, les autres en possèdent une vingtaine ou une trentaine. C'est cet ensemble qui constitue le troupeau familial et qui est géré par le chef de ménage. L'adhésion au service de santé animale est généralement sous l'égide du Chef de

Selon son Président, « *l'UDOPER AD poursuit l'amélioration des conditions de vie et de travail des éleveuses et éleveurs professionnels de ruminants* ». Les documents officiels consultés sur place au siège de l'association à Djougou, stipulent clairement que l'association mènera spécifiquement toutes opérations économiques susceptibles de satisfaire les besoins de ses membres ; il s'agit notamment de fournir des services pour satisfaire les besoins de l'organisation. Cette manœuvre n'entache certainement pas le caractère non lucratif de l'association car les activités commerciales sont menées dans le but d'alléger les difficultés des éleveurs par une sorte de mutualisation des charges relatives à la fourniture des services.

Pour le Président de l'UDOPER Atacora-Donga, *« l'association œuvre pour l'organisations des éleveurs en vue de leur participation à l'élaboration des politiques et projets de développement de l'élevage et autres activités connexes* ». C'est une façon d'améliorer la représentation des éleveurs de ruminants et de leurs organisations dans différentes instances et notamment celles de prise de décision. Les éleveurs pourront ainsi défendre leurs intérêts dont la grande partie repose sur la gestion des ressources pastorales. Cette association s'implique activement dans l'organisation et la gestion du terroir, notamment pour l'approvisionnement des ressources en eau des élevages, la négociation des zones de pâturage, des couloirs de passage et pour le règlement des conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'association se propose d'organiser les départs groupés en transhumance et de lutter contre l'occupation des zones protégées.

III.3.2. L'offre de service au sein de l'UDOPER AD

Pour renchérir la question relatives aux activités économiques, l'UDOPER a tôt fait de privilégier l'amélioration de la santé animale à travers des méthodes formelles, l'approvisionnement des éleveurs en intrants vétérinaires et zootechniques, l'amélioration de l'alimentation du cheptel et la création et la promotion des marchés à bétail de type autogéré[4].

---

ménage qui répond au nom de tous ; Une organisation interne à chaque ménage permet à son chef de payer les redevances relatives aux soins des animaux de l'ensemble.

[4] Pour en savoir davantage sur les marchés à bétail autogéré dont le modèle a été initié par des éleveurs dans la commune de Gogounou, lire Onibon (2009) et Yéro (2010).

L'autre volet d'assistance des éleveurs est la formation et l'information de ses membres. Cela permet de procéder à la vulgarisation des textes de lois notamment ceux relatifs à la gestion des espaces agro pastoraux.

Les femmes éleveuses ont également leur place au sein de l'association. La constitution de toutes les structures locales ou communales est fort basée sur le genre. De façon consensuelle, un quart des membres du Conseil d'Administration est constitué de femmes ; ce qui est une réussite dans la mesure où les communautés peulh sont l'une des plus refermée dans ce domaine. Les femmes ne sont généralement pas impliquées dans les instances de prise de décision. L'implication des femmes au sein des instances de direction facilite la prise en compte de leurs préoccupations, surtout en ce qui concerne la transformation et la commercialisation des produits d'élevage (lait, fromage…).

Dans le but de mieux accompagner les éleveurs et répondre à leurs besoins, l'équipe technique de l'UDOPER AD, en collaboration avec la SNV, Antenne de Natitingou a réalisé un diagnostic des systèmes d'élevages de la région de Nord-Ouest Bénin. Ce diagnostic a révélé un certains nombre d'insuffisances apparaissant comme des facteurs inhibiteurs du développement de l'élevage. Les contraintes majeures identifiées sont de quatre domaines : l'environnement agro-écologique, la conduite des élevages, la couverture sanitaire et la complémentation alimentaire. Le schéma N°2 qui fait la synthèse des résultats du diagnostic des élevages illustre bien cette réalité persistante.

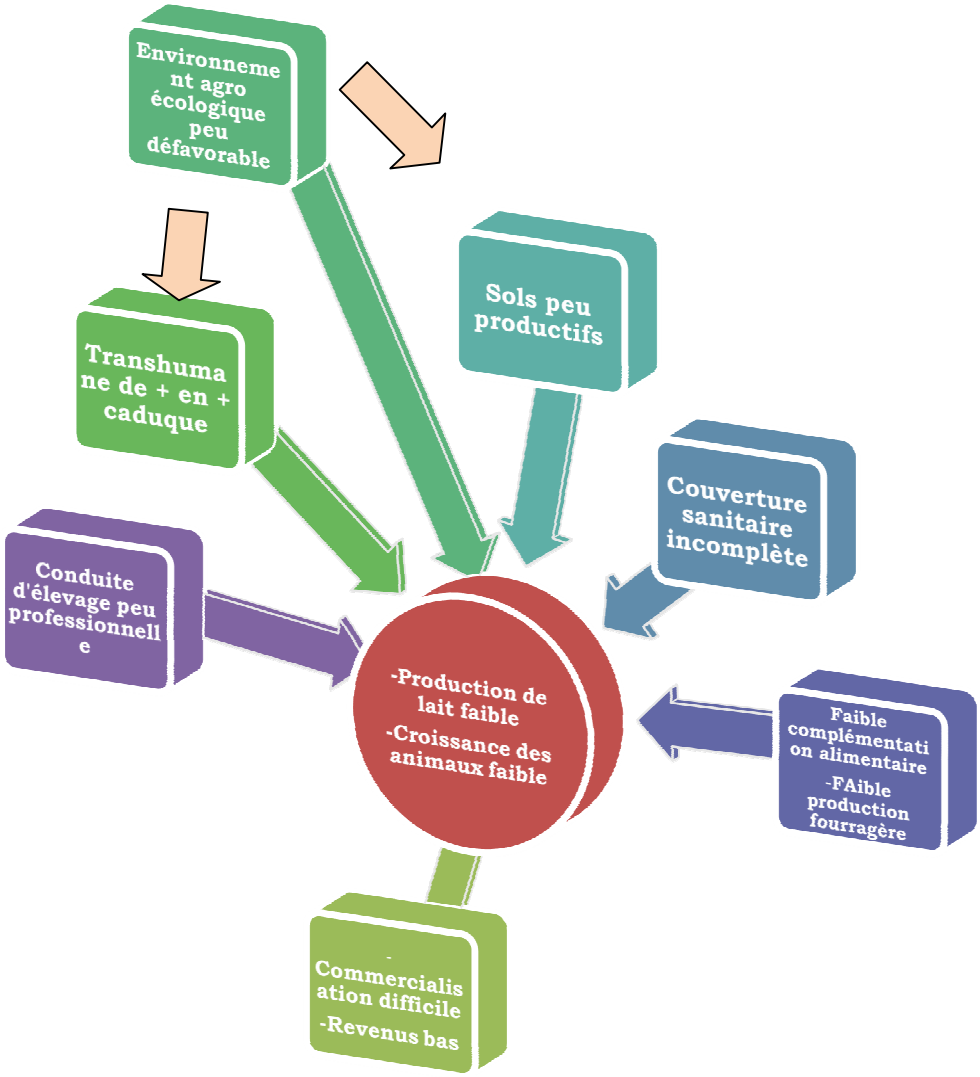


Schéma N°2: Synthèse du diagnostic des élevages de l'Atacora-Donga

Source : Archives de l'UDOPER Atacora-Donga, Mai 2011

Dans son interprétation de cette situation pastorale, Outmani (2009), explique que : « la conduite d'élevage est fort traditionnelle et n'est pas encore adaptée par rapport aux exigences occasionnées par l'évolution rapide de l'environnement socio-économique. Elle connaît actuellement des contraintes qui nécessitent plusieurs interventions intégrées, pédagogiques, techniques, économiques et institutionnelles, auprès des adhérents des UCOPER non seulement pour les surmonter et faire face à la rareté croissante des Ressources

Naturelles (terre et parcours naturels) et à la concurrence par rapport à ces ressources entre les usagers (agriculteurs et éleveurs) mais aussi pour améliorer en général la productivité animale dans le système agropastoral, fort dominant dans l'Atacora et la Donga ».

L'ensemble des investigations réalisées à partir des expertises des partenaires et des structures d'appui technique a conduit à la mise en place d'un dispositif d'appui et d'accompagnement des éleveurs. A l'issue de plusieurs consultations et négociations, l'UDOPER Atacora-Donga a choisi d'accompagner ses éleveurs en vue de l'amélioration de la production laitière, la sécurisation foncière, le renforcement de capacités. L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en chantier de quatre orientations stratégiques ramifiées en activités:

III.3.2.1. L'appui institutionnel et organisationnel des structures de base

Cet appui consiste à former les responsables d'éleveurs sur la vie associative, les obligations statutaires et à les accompagner dans la mise en place des différentes organes de gestion au sein des structures de base. Cela permet également de donner quelques notions de gestion administrative et comptable aux responsables d'éleveurs afin de les outiller à mieux conduire leurs organisations.

III.3.2.2. La couverture sanitaire complémentaire ou programme prophylactique

Cette couverture sanitaire consiste à apporter une assistance technique aux éleveurs adhérents en matière de soins vétérinaires et d'appui conseil dans la gestion de leurs troupeaux. Ces soins viennent compléter les soins saisonniers apportés aux animaux par les services vétérinaires publics lors des campagnes périodiques de vaccination. Le présent travail s'est focalisé sur ce service comme porte d'entrée pour « une étude de l'intérieur » de l'organisation des éleveurs.

III.3.2.3. L'appui à la gestion de l'espace agro pastoral

L'un des défis majeurs de l'élevage à ce jour reste la question épineuse de la gestion des espaces agro pastoraux. Les éleveurs nomades de l'Atacora Donga ne disposent pratiquement pas de terres. Certains vivent sur des espaces en bail. A cela s'ajoute la mise en place des cultures, par les paysans sur des espaces réservés aux pâturages. Chaque éleveur s'organise pratiquement en fonction des petits espaces disponibles.

Cet appui consiste donc à mettre en place un dialogue permanent entre agriculteurs et éleveurs en vue de réserver des pâturages et des points d'eau d'une part et d'en sécuriser l'accès d'autre part en délimitant des couloirs de passage de façon consensuelle.

III.3.2.4. La production fourragère

La production fourragère permet de régler à la fois le problème de l'alimentation de l'éleveur et de la complémentation alimentaire du bétail en saison sèche. En effet, elle consiste à produire des céréales fourragères comme le maïs ou le sorgho de type fourrager en vue de faire des réserves pour « le grenier de l'éleveur » et de disposer, après la récolte, de masses fourragères importantes issues des résidus de récoltes pouvant servir à l'alimentation du bétail.



Photo N°2 : Eleveur dans son champ pilote de sorgho fourrager Cliché Coordination UDOPER AD, Sept 2009

III.3.2.5. L'amélioration de la traite et de l'hygiène du lait

C'est un volet qui s'occupe de la formation des éleveuses, des éleveurs et surtout des transformatrices de lait en fromage en matière d'hygiène à observer autour de la gestion du lait. Il est destiné spécialement aux femmes d'éleveurs qui transforment et commercialisent le lait et le fromage.

III.3.2.6. L'appui à la mise en marché des produits d'élevage

Ce service concerne d'une part l'appui à la commercialisation du fromage peulh, fabriqué à base de lait frais de vache et l'appui à la valorisation et la vente du bétail à travers la création, la construction, l'équipement et la gestion des marchés à bétail de type autogéré. Les marchés à bétail autogérés sont des espaces de commercialisation de ruminants (bovins, ovins, caprin) dirigés par un organe légitime représentatif de l'ensemble des acteurs, régi par des règles de transparence dans les transactions marchandes et la gestion des ressources.

Ces différents services sont rendus par l'UDOPER Atacora Donga, parfois à des échelles réduites en fonction du nombre d'adhérents. Il faut aussi noter que certains services sont généraux et profitent à tous les éleveurs. Le traçage des couloirs de passage dans certaines localités facilite la tâche aux éleveurs qui peuvent désormais conduire leurs animaux aux pâturages et accéder aux points d'eau des marigots et autres retenues d'eau sans craindre d'endommager les cultures agricoles.

CHAPITRE IV : Les logiques professionnelles et l'offre stratégique du service de santé animale

Ce chapitre revient sur les fondements de bases et les logiques professionnelles ayant favorisé l'émergence de l'organisation et surtout les orientations et les changements observées dans le management de la structure. Il décrit les stratégies adoptées et les dispositifs techniques mis en place pour accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la productivité de leurs élevages.

IV.1 Fondement et logiques professionnelles du service de santé animale

IV.1.1. Les fondements

Les bases théoriques du service de santé animale sont à rechercher en médecine vétérinaire. Ce service prévoit la mise en œuvre d'un programme prophylactique complémentaire pour assurer le suivi sanitaire des troupeaux de bovins et d'ovins. Un spécialiste de la médecine vétérinaire explique :

> *« Le programme prophylactique se veut une approche technique de suivi sanitaire des animaux, notamment les ruminants de façon à garantir un minima de soins destiné à renforcer le bien-être du troupeau et prévenir contre certaines épizooties récurrentes cliniquement connues. En milieu tropical certaines maladies bovines comme la fièvre aphteuse, la pasteurellose… nécessitent des soins préventifs pour protéger les animaux à l'approche des périodes sensibles ».* (Dr S. O., juin 2011).

C'est dire donc que la médecine vétérinaire, à l'instar de la bio médecine préconise des soins préventifs pour certaines maladies en fonction des avancées scientifiques et des exigences climatiques.

En milieu tropical, l'élevage de ruminants, particulièrement des bovins et des ovins est confronté à des défis sanitaires liés à la sensibilité des zones semi-arides. Des périodes dites critiques correspondant au début et à la fin des saisons pluvieuses connaissent une augmentation des cas de maladie chez les gros et les petits ruminants. A ce titre, il est

recommandé l'administration de dose d'antibiotique et de déparasitant aux animaux afin de les préparer aux changements saisonniers.

L'Etat béninois a pris les dispositions en mettant en place les Directions de la Règlementation et du Contrôle des Services Vétérinaires (DRC) au niveau départemental pour assurer l'approvisionnement en intrants zootechniques et autres produits vétérinaires. Ces structures sont limitées dans leurs attributions par l'indisponibilité d'un capital qui permette d'assurer l'approvisionnement. Ce rôle est donc joué dans une certaine mesure par les structures privées, principalement le « Groupe Véto Service SA » qui dispose du monopole de l'importation desdits produits. Cette structure collabore d'une part avec les services étatiques qui assurent le contrôle de la qualité et la règlementation des ventes et de l'usage des produits. D'autre part, elle est en partenariat avec les vétérinaires privés agréés qui assurent la distribution et l'utilisation des produits sur le terrain. Depuis une dizaine d'année, de nouveaux partenaires participent aux négociations en vue de l'approvisionnement, de la distribution et de la commercialisation des produits. Il s'agit des organisations d'éleveurs à travers leur structure faîtière, l'ANOPER qui est actionnaire au sein de ce service important. Cet exploit légendaire leur permet de négocier les coûts des intrants et de participer à la distribution suivant une logique professionnelle combinée à celle commerciale.

IV.1.2. Les logiques professionnelles

Sur le plan professionnel, l'élevage est un métier ouvert à tous. Il n'y a pas de réglementation en la matière. Il s'agit d'une activité primaire qui ne nécessite pas l'obtention d'un diplôme professionnel avant de s'y lancer. Par contre, la recherche a montré qu'il s'agit d'une activité fortement communautarisée. Au Bénin, c'est une activité historiquement dévolue aux communautés peulh. Sa particularité est qu'elle va avec une forme d'économie de rente de type traditionnel. Le cheptel étant une richesse, les familles s'organisent pour le conserver et le développer suivant des pratiques ancestrales complexes qui fondent le mode de vie de tout un peuple au point de le transformer et d'en constituer le déterminant ou l'identifiant premier. Fort de ce constat, les éleveurs tout en se servant du cordon ethnique ont désormais la sève professionnelle qui les unit. C'est certainement le mobile qui a favorisé l'avènement des associations d'éleveurs qui ont tôt compris la nécessité de mener des actions de lobbying et de plaidoyer en vue de renforcer les facteurs de production, de réduire les spéculations sur la commercialisation du bétail et la distribution et l'utilisation des produits vétérinaires. Il faut reconnaître que ce dernier domaine est protégé par les normes

corporatistes. Cependant, la complexité du secteur de l'élevage et la forte propension ethnique de ce métier d'éleveur a conduit à des négociations visant à améliorer les rapports avec ces professionnels. Ainsi, les associations d'éleveurs apparaissent comme le meilleur interlocuteur pouvant capter l'adhésion d'un nombre important d'éleveurs aux innovations dans le domaine de l'élevage de ruminants. Des bouleversements consentis ont donc été opérés au point de concéder des parts d'actions à ces associations qui participent désormais aux négociations sur le prix des produits, à la prise de décision sur l'orientation des politiques d'approvisionnement, à l'organisation des campagnes de vaccination et à la redistribution des rentes issues des ventes.

En dehors de ce rôle de courtier à l'échelle nationale voir internationale, les associations d'éleveurs font un travail à la base. Cette tâche consiste en la mobilisation des éleveurs, l'organisation pratique et la supervision des campagnes de vaccination formelle en appui aux agents publiques. Par des mécanismes communautaires, ces associations d'éleveurs arrivent à mobiliser, parfois de façon coercitive les éleveurs lors des rassemblements des troupeaux pour les vaccinations périodiques organisées par l'Etat.

Mais en marge de ces campagnes formelles, les éleveurs de ruminants sollicitent régulièrement les agents vétérinaires pour assurer des soins ponctuels sur leurs troupeaux. Ces interventions ponctuelles répétées sont devenues presque systématiques, contraignant chaque éleveur à rechercher des solutions individuelles, isolées pour maintenir le bien-être de son troupeau. Ce qui semble professionnellement fastidieux dans la mesure où cela nécessiterait à chaque fois un déplacement de l'éleveur et une augmentation des frais ; l'agent vétérinaire qui se déplace devant rentabiliser son service et tirer le maximum de profit d'un éleveur en situation d'urgence.

C'est pour répondre à un tel besoin, dans un élan de pro activité que les associations d'éleveurs ont engagé la mise en œuvre d'un programme prophylactique complémentaire aux vaccinations formelles organisées par l'Etat. En principe, ce service doit être assuré par l'Etat. Mais faute de moyens, les agents vétérinaires installés dans les communes doivent se débrouiller pour gérer les situations sanitaires du bétail dans leurs zones respectives. Ce qui n'est pas à l'avantage des éleveurs qui bénéficieraient particulièrement d'un allègement des coûts de prestation sur des actions collectives et élargies que sur des actions individuelles, non concertées et sporadiques.

C'est donc pour mettre en commun les énergies et fédérer les actions que le service de santé animale à été mis en œuvre. Il s'agit d'intervention holistique couvrant non seulement un espace géographique plus grand mais aussi un nombre important d'éleveurs d'une même zone. Ceci permet de freiner, voire d'enrayer l'évolution de certaines maladies au sein des troupeaux. Ainsi, les effets de contagions sont plus maitrisés et les animaux issus de plusieurs troupeaux d'une même zone peuvent pâturer et s'abreuver dans les mêmes systèmes agro pastoraux sans risques majeurs. Au regard à ce qui précède, Il est aisé de déceler deux logiques en présence à ce niveau : la réduction des coûts de prestation et le ratissage systématique des animaux d'une même zone pour freiner les maladies.

IV.2. Stratégie organisationnelle du service de santé animale

Le service de santé animale développé par l'UDOPER avec l'appui de ses partenaires que sont l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), Antenne de Natitingou et le Cabinet Vétérinaire de Kouandé (CVK) concerne particulièrement les gros et les petits ruminants et comporte deux principaux volets : le programme prophylactique (prévention des pathologies) et les soins curatifs. En effet, l'entretien du troupeau de bétail répond à certaines exigences sur le plan sanitaire. La principale reste la prévention des pathologies selon les recommandations des professionnels de la médecine vétérinaire.

Pour aboutir à de meilleurs résultats, l'UDOPER a adopté une approche méthodologique ainsi qu'un dispositif technique et de financement qu'il importe ici de souligner.

IV.2.1. Approche méthodologique de mise en œuvre

Pour une parfaite réussite des opérations, les responsables de l'UDOPER qui ont élaboré et validé tous les processus ont échangé avec les agents vétérinaires contractuels du Cabinet vétérinaire de Kouandé afin de cerner les différents contours ainsi que les éléments clés de préparation et de mise en œuvre de cette activité. L'approche méthodologique adoptée prévoit la conception du service, l'implication des éleveurs, le financement du service, la mise en œuvre, le suivi évaluation et la capitalisation. Cette approche est déclinée en quelques actions engagées dans un processus d'implémentation. La première phase est la sensibilisation et la formation des membres CA des UCOPER et de l'UDOPER sur le paquet technique en termes de prophylaxie, la gestion administrative, technique et financière des services de santé animale. La présentation de l'équipe d'intervention de la Local Capacity Builder (LCB) a

également permis de décliner le mode opératoire sur le terrain surtout qu'il fallait créer une synergie entre l'équipe d'intervention de l'activité et les animateurs permanents de l'organisation. Un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement de ce service a été adopté. C'est à ce niveau que l'adhésion des éleveurs intervient. Selon les documents d'archive, une trentaine de réunions et de rencontres ont permis d'échanger avec les éleveurs pour leur proposer les solutions aux problèmes qu'ils ont eux mêmes évoqués lors du diagnostic des élevages. C'est alors qu'est intervenue la mise en œuvre qui a permis de toucher tous les troupeaux des adhérents à la faveur de déplacement d'agents vétérinaires sur le terrain, dans les campements et les hameaux de résidence ou de transhumance des éleveurs. Les interventions sont de deux natures : les soins prophylactiques (soins préventifs) et les soins curatifs adaptés aux cas de pathologies avérées lors des diagnostiques réalisés sur place. Sur la base des traitements réalisés sur le terrain, des modules de formation sont élaborés au profit des éleveurs qui peuvent ainsi discuter sur des thématiques et des défis adaptés à leurs réalités professionnelles.

L'approche méthodologique concerne également le dispositif d'approvisionnement en produits vétérinaires de qualité et à moindre coût. Il a fallu définir un plan de ravitaillement et nouer des partenariats afin de faciliter l'approvisionnement en produits vétérinaires ; l'achat groupé étant déjà un gage de réduction des coûts.

Le suivi des animaux devrait particulièrement permettre l'établissement d'une situation de référence par la constitution d'une base de données sur le suivi des élevages et d'un répertoire des adhésions.

Cette approche méthodologique déclinée devrait faciliter la pérennité de l'activité et surtout la capitalisation des acquis qui feront l'objet d'une amélioration continue avec pour but l'élargissement du groupe cible aux autres communes de l'Atacora et de la Donga.

IV.2.2. La participation des éleveurs et la formation du noyau de bénéficiaires

Les éleveurs adhérents engagés dans l'opération payent les frais relatifs à l'achat des produits vétérinaires nécessaires pour initier ce premier service. La contribution financière à apporter par les éleveurs a été étudiée au regard des charges induites par l'ensemble des opérations et prestations. Dans un contexte d'innovation nécessitant l'implication des éleveurs, les membres du Conseil d'Administration réunis à plusieurs reprises ont estimé que trop de charges (Coût des intrants, cotisation annuelle) au début de l'activité pourraient

influencer à la hausse les montant à payer par chaque éleveur ; ce qui aurait des répercussions sur l'adhésion des éleveurs.

Des sessions d'information et de sensibilisation ont été organisées au profit des éleveurs afin de définir avec eux les besoins sanitaires, les coûts des prestations, les principes de mise en œuvre, et les modalités de paiement.

IV.2.3. Le dispositif technique et la couverture sanitaire

Le dispositif technique renferme les grandes lignes de conduite du processus. On distingue cinq grandes étapes caractéristiques de l'évolution du processus de conception, d'appropriation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Ces étapes sont meublées comme suite :

1ère étape : Détermination des effectifs et expression des besoins en produits vétérinaires. A l'issue des tournées d'information et de sensibilisation des éleveurs adhérents dans les communes, les adhésions sont enregistrées. L'agent de santé organise ensuite une tournée chez les éleveurs inscrits pour procéder au dénombrement des effectifs et au calcul des besoins et des coûts des produits vétérinaires nécessaires. Le montant est communiqué à chaque éleveur qui est invité à procéder au paiement. A cette occasion il apprécie aussi l'état général du troupeau et conseille l'éleveur sur certains aspects de conduite d'élevage ou sur les soins complémentaires à apporter aux animaux.



Photo N°3 : Compilation d'images de mise en œuvre du programme prophylactique _

Cliché : Coordination UDOPER AD, 2010

Après le paiement des redevances, le traitement des animaux est réalisé, ainsi que le suivi de l'état général du troupeau. Le paiement se fait intégralement ou partiellement. Une liste des

éleveurs inscrits est établie et le point financier est fait. Après les vérifications nécessaires, les fonds de chaque UCOPER sont versés dans un compte bancaire de l'UDOPER spécifiquement ouvert pour l'activité en respect au principe de séparation des comptes, un principe très cher aux organisations de producteurs en général.

Après ce processus, l'agent vétérinaire prend rendez-vous avec les éleveurs. Il fait donc les tournées dans les campements suivant une programmation conjointe élaborée avec l'appui des animateurs de l'UDOPER AD et les élus.

2ème étape : Centralisation des commandes des UCOPER à l'UDOPER et réalisation de la commande groupée des produits. Les bons de commandes des UCOPER approuvés par leurs présidents sont centralisés à l'UDOPER qui prépare une commande groupée, qui doit être approuvée par le président de l'UDOPER et adressée au fournisseur. Les produits sont livrés après paiement de la facture par la coordination de l'UDOPER AD après autorisation du Conseil d'Administration.

3ème étape : Réception et distribution des produits vétérinaires. Les produits vétérinaires sont répartis par UCOPER selon la commande (moyennant des bons de livraison). Ils sont reçus par le Conseil d'Administration au niveau local et mis à disposition du technicien de santé de l'association qui dispose de la liste des éleveurs bénéficiaires.

4ème étape : Réalisation du programme prophylactique. Cette phase cruciale est la plus attendues par les éleveurs car ils doivent ménager leur journée pour recevoir l'agent vétérinaire. Pour une parfaite réussite des opérations, l'agent de santé animale est souvent assisté par un élu du groupement de base concerné.



Photo N° : Administration de soins aux animaux par l'agent vétérinaire dans la commune de Kouandé

Cliché : Coordination Udoper AD

5ème étape : Le suivi et la capitalisation. Cela concerne toutes les actions de collecte et de traitement des données. Le dispositif mis en place permet de mieux superviser les opérations, de faire un rapport complet aux élus de façon périodique afin de leur permettre de

prendre les décisions qui s'imposent pour une amélioration progressive de la mise en œuvre de l'activité.

La réussite de cette opération sur le plan technique repose sur un certain nombre d'éléments que nous rapporte ici le responsable du volet technique de l'activité :

> *« La réussite d'un protocole médical repose non seulement sur un bon diagnostic mais aussi sur le bon choix des molécules à utiliser et sur la posologie. Le respect de la posologie en plus de son importance médicale a aussi une importance économique en médecine vétérinaire. Rappelons que les Trypanocides sont présentés sur la base des doses correspondantes aux poids de 300 kg, alors qu'en général le poids moyen des races élevées dans l'Atacora Donga est de 220kg à 250 kg. En respectant les doses, des économies considérables des produits sont réalisées puisque le coût des produits est évalué par tête de bétail. » Entretien avec le Dr S O, juin 2011*

Le programme prophylactique mis en place est complémentaire aux vaccinations obligatoires (Pasteurellose bovine et PPCB chez les bovins). Les pathologies suivantes sont prises en compte :

- Chez les bovins : la Trypanosomose, les diarrhées de veaux, les parasites gastro-intestinaux des veaux et les ectoparasites.
- Chez les ovins : la peste des petits ruminants et les parasites gastro-intestinaux.

IV.2.4. Le financement du service de santé animale complémentaire

Une organisation professionnelle agricole, ne peut pas fonctionner sans ressources, propres et externes. Et toute offre de service occasionne des charges et exige des recettes et une gestion saine pour assurer une pérennité à l'action. Pour ce faire, les élus ont acquis au fur et à mesure des capacités de gestion de l'offre de santé animale.

L'offre de service en santé animale, exige des produits vétérinaires et des ressources humaines compétentes. Et si elle répond à un besoin en production animale, l'éleveur, en tant qu'agent économique capable de tirer des bénéfices de l'activité qu'il mène, apporte sa contribution sous forme d'investissement afin de disposer de services adéquat pour le maintien de son activité et surtout de son revenu. C'est dans cet esprit, que l'offre de service

en santé animale est organisée par l'UDOPER. Cette logique favorise le passage d'un élevage traditionnel à un élevage professionnel, productif et économiquement rentable pour l'éleveur.

Les éleveurs engagés payent le service à hauteur des prix liés à l'achat des médicaments. Des ressources propres sous forme de fond de commerce sont donc constituées à partir des premières redevances versées par les éleveurs. On note à ce niveau l'expression d'un engagement très important des éleveurs qui démontre la nécessité de garantir le fonctionnement du dispositif qu'ils ont eux-mêmes mis en place. A ce propos, le Président de l'union déclare lors de la réunion annuelle de l'Assemblée Générale :

> *« Pour avoir eu le courage de démarrer, par « nos propres forces » la mise en œuvre du programme de santé animale, nous donnons la preuve que désormais nous pouvons choisir notre destin. Soit nous voulons être des éleveurs modèles et nous en payons le prix pour en bénéficier, soit nous choisissons de rester sur le même chemin que nos arrières grand- parents et nous aurons moins de succès car les conditions d'élevage qu'ils avaient, nous ne les avons plus. Il nous suffit de bien gérer et nous allons tous tirer profit de cette activité ». Entretien avec G. G., mai 2010.*

On comprend aisément que l'implication des élus dans la gestion de l'activité influence fortement l'adhésion des éleveurs. Cette implication se traduit non seulement par la constitution de la demande, mais aussi par l'organisation de l'offre de service. Les élus agissent comme des modèles. Ils servent de courroie de transmission et d'exemple pour les autres. Leur adhésion impulse généralement une dynamique dans le choix des éleveurs de leur zone. Cela facilité l'adoption des innovations car dans le milieu agricole, les producteurs agissent et adhèrent lorsqu'ils ont vu les résultats chez leur voisin. Mais à force de servir les intérêts des autres éleveurs, les élus y consacrent plus de temps au point de consentir des bouleversements parfois importants dans leurs programmes et dans leurs activités.

CHAPITRE V : Les résultats du service de santé animale et les nouveaux rôles induits chez les acteurs

Le chapitre cinq rapporte les résultats quantitatifs et qualitatif des différents services offerts, en l'occurrence ceux de la santé animale complémentaire interne à l'UDOPER Atacora-Donga. Les éléments de l'attrait de ce service sont mis en exergue ainsi que les perceptions des bénéficiaires. Un regard croisé est fait sur l'ensemble des acteurs du dispositif de mise en œuvre du service et les spécificités qui en découlent, en termes de bouleversements et de changements observés y sont analysées.

Une partie de ce chapitre porte sur les perspectives de thèses. Il s'agit d'une brèche ouverte pour faire ressortir les possibilités d'approfondir le présent travail pour des résultats plus affinés.

V.1. Les résultats de la mise en œuvre du service de santé animale complémentaire : l'expression d'une adhésion à l'offre

Les résultats qui sont traités dans le présent travail portent sur trois années consécutives, 2009, 2010 et 2011. Le service de santé animale complémentaire a démarré en 2009 avec six communes : Bassila, Djougou, Kérou, Kouandé, Péhunco et Toucountouna.

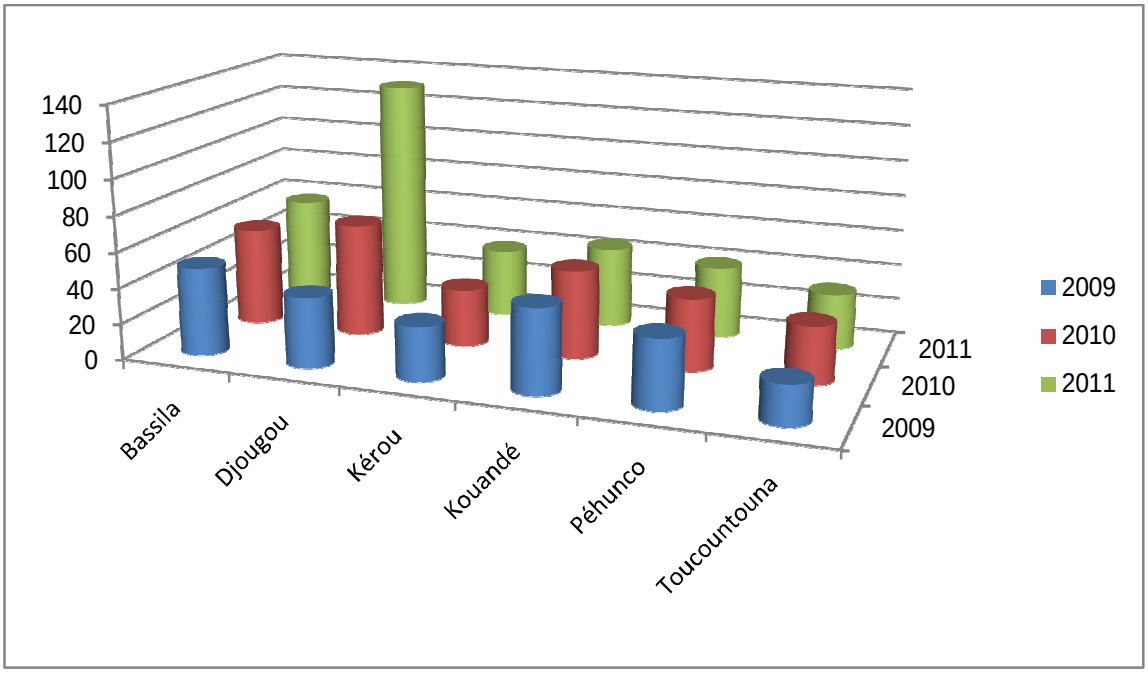
Il faut rappeler que pour s'inscrire, l'éleveur doit être adhérent à l'UCOPER, être à jour dans le versement des cotisations et avoir accepté les vaccinations obligatoires organisées par les services vétérinaires publiques contre les maladies contagieuses. Pour les agents engagés dans ce processus, la collaboration avec les techniciens de l'Etat est indispensable car elle permet de s'informer sur la situation globale des troupeaux des différentes régions et zones d'intervention, surtout lorsqu'on sait que certains éleveurs refusent parfois de faire vacciner leurs animaux contre la pasteurellose bovine et contre la PPCB lors des vaccinations réglementaires organisées par l'Etat béninois.

Les résultats sont appréhendés à travers l'évolution des adhésions au programme prophylactique, à l'évolution de la taille des troupeaux de bovin et d'ovins engagés, bien que cette variable soit dans une certaine mesure en lien avec le nombre d'adhérents, à l'état général des animaux engagés et à la satisfaction exprimée par les éleveurs bénéficiaires.

V.1.1. Les Eleveurs adhérents engagés dans le programme prophylactique de 2009 à 2011

Le service de santé animale complémentaire a connu l'adhésion d'un nombre important d'éleveurs sur les six (6) communes engagées. On compte respectivement 225 éleveurs en 2009, 271 en 2010 et 302 en 2011. Ce nombre a varié suivant les communes et on note une hausse progressive des adhésions sur les trois années soit une augmentation d'environ 33% en deux années. Le graphique N°1 illustre bien ce résultat.

Graphique N°1: Effectif des éleveurs engagés dans le Programme prophylactique de 2009 à 2011.



Source: Coordination UDOPER AD, 2011

Au total, 225 adhérents ont été enregistrés au démarrage de l'activité, soit une moyenne de 38 adhérents par UCOPER. L'UCOPER de Bassila à enregistré le plus grand nombre d'adhérents avec 49 éleveurs et celle de Toucountouna le plus faible avec 22 adhérents. La majorité des adhérents sont des éleveurs bovins (90 %). 5 % seulement sont éleveurs ovins. Mais il faut rappeler que tous les éleveurs bovins dispose de quelques ovins (il s'agit d'une activité marginale). Cet élevage n'a pas encore bénéficié d'un encadrement soutenu (prophylaxie, sélection …) pour montrer son potentiel. C'est un élevage très intéressant et économiquement rentable (cycle court, valorise les aliments pauvres, exige peu d'investissement…) et peut stratégiquement contribuer au développement de l'élevage bovin,

par la facilité offerte par plusieurs cultures, us et coutumes à travers divers usages d'acheter ou de vendre ses produits en comparaison de l'élevage bovin.



Photo N°5: Eleveur de la Commune de Kouandé engagé dans le programme prophylactique.

Cliché : Coordination Udoper AD

V.1.2. Effectifs de bovins engagés dans le programme prophylactique

Sur les trois années considérées dans le cadre de cette étude, le nombre de bovins engagé est allé croissant relativement au nombre d'éleveurs. Certes des achats, des ventes d'animaux ou des mises bas sont intervenus dans la période, mais des informations fiables ne sont pas disponibles pour permettre de mesurer l'incidence de ces transactions ou ces mises bas sur les effectifs des troupeaux.

Le graphique N°2 nous donne un aperçu sur les effectifs des bovins pris en compte pour le nombre d'éleveurs annoncé plus haut.

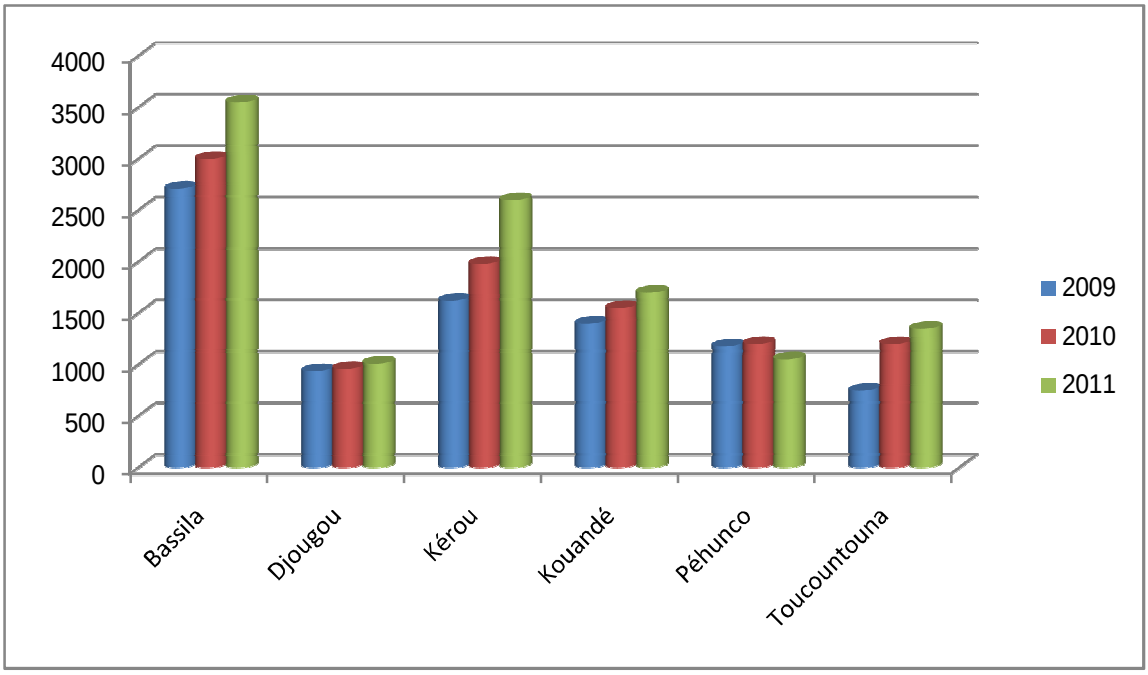
Dans toutes les communes, on note une augmentation nette des effectifs engagés dans le programme. Cela se justifie par l'augmentation du nombre d'éleveurs, mais aussi par la prise en compte d'une part des troupeaux en transhumance. Il faut noter que certains éleveurs ayant compris l'enjeu et les avantages de ce type de suivi sanitaire des animaux, choisissent de maintenir leurs animaux au campement ou de faire déplacer les agents vétérinaires commis à la tâche vers les zones de transhumance.

Une fois encore, la commune de Bassila enregistre le plus grand nombre d'animaux engagés dans le programme. En nous intéressant de plus près à ce constant, l'on remarque que le Président de l'UDOPER est issue de cette commune. Il s'agit d'un éleveur charismatique ayant une forte capacité de mobilisation. Ses propres succès en termes de disponibilité de ressources foncières et en eau, d'effectif de bovins, d'ovins et de caprins et le volume de sa production laitière sont des éléments qui participent de sa notoriété dans la commune. Cela semble être un facteur déterminant dans l'adhésion et le choix des éleveurs de cette commune qui assurent en quelque sorte le leadership de cette organisation d'éleveurs.

La commune de Kérou qui vient en deuxième position renferme un nombre important d'éleveurs peulh qui profitent des résidus des récoltes des vastes champs de cette zone agricole.

Les UCOPER de Djougou et de Péhunco souffrent apparemment des disfonctionnements enregistrés au sein des membres du Conseil d'Administration. Cela influence le taux d'adhésion qui est assez bas.

Graphique N°2 : Effectif des bovins couverts par le programme prophylactique de 2009-2011



Source: Coordination UDOPER AD, 2011

V.2. Les attraits du service de santé animale complémentaire

La particularité du service de santé animale complémentaire réside dans sa capacité à résoudre des problèmes récurrents auxquels les élevages sont exposés. Pour rendre compte de cette réalité, quelques variables en rapport intime avec la notion de service permettent de faire le point sur les perceptions et les choix des éleveurs adhérents. Plusieurs variables entrent en jeux dans cette analyse. Les plus pertinentes sont, nous semble-t-il, l'accessibilité, la disponibilité, le coût, la continuité. Ces variables constituent exceptionnellement des critères déterminants de la notion de service. Elles sont renforcées par la possibilité pour l'éleveur d'adhérer ou non au service, ce qui laisse un choix très expressif de la liberté des éleveurs. Il

s'agit d'un principe associatif déterminant. Il revient donc à la lumière des informations recueillies sur le terrain de comprendre combien ces variables importes et justifient l'adhésion des éleveurs.

V.2.1. L'accessibilité et la disponibilité

La question de l'accessibilité est primordiale pour l'ensemble des services dont l'éleveur a besoin, compte tenu de son éloignement des centres urbains. Cet éloignement, rappelons-le, est dû à son activité et à son mode de vie. On comprend donc aisément que l'éleveur se rapproche des points d'eau et des pâturages verdoyants mais il faut parfois se remuer les méninges pour comprendre qu'il tient également compte de l'accessibilité aux services publiques : éducation, santé, administration. Il en est de même du service de santé animale. Très tôt ce service initié et piloté par l'état était rendu aux éleveurs sur place dans leurs campements.

De façon traditionnelle, les agents des services vétérinaires se sont toujours rapprochés des troupeaux regroupés dans les lieux prédéfinis de regroupement pour administrer les soins compte tenu. Le Programme prophylactique initié par l'UDOPER ne s'est pas dérobé à cette tradition. Au contraire l'UDOPER a mis à disposition des agents pouvant faire le déplacement mais aussi capables de communiquer avec l'éleveur dans sa langue. Cette stratégie permet de réduire les barrières classiques rencontrées par les services étatiques.

La disponibilité se traduit ici par la permanence des soins administrés aux animaux et aux suivis périodiques des agents de l'UDOPER. L'organisation pratique du service requiert une certaine pro activité dans l'évaluation des besoins, l'acquisition et la mise à disposition des produits, le respect des calendriers de visite et surtout l'établissement d'un dialogue francs entre l'éleveur et l'agent des services vétérinaires. Ces dispositions permettent d'assurer une continuité et une permanence du service offert aux éleveurs.

V.2.2. Les avantages liés au coût

Les avantages liés au coût global du service se rapportent au prix moyen payé par chaque éleveur sur les doses vaccinales.

Partons de deux principaux produits que sont le diminazène et l'Isométamidium : le prix[5] moyen d'une dose de diminazène (curatif contre les trypanosomiases bovine) le plus souvent pratiqué chez les importateurs est 150F pour un animal de 300kg. Et le prix moyen d'une dose d'Isométamidium (préventif et curatif contre les trypanosomiases bovines) est de 300 F par animal de 300 kg. Pour réussir la réduction des coûts, l'équipe de vétérinaire a utilisé plusieurs astuces qui ont capté notre attention :

> *« Pour couvrir le coût des antibiotiques (diarrhées des veaux et autres affections courantes : plaies, pneumonies banales, diarrhées simples, etc), nécessaire aux soins des animaux malades, rencontrés dans les troupeaux à l'occasion de la mise en œuvre du programme prophylactique et par expérience, nous avons proposé de majorer le coût des diminazéne de 20 F la dose.*
> *Le prix moyen de l'albendazole 300 mg est de 75 F et le coût moyen du complément minéral vitaminé pour les veaux est de 200 F.*
> *Les antiparasitaires sont proposer seulement pendant la campagne de mai à juillet en raison de l'entrée en saison de pluies et la recrudescence des ectoparasites (tiques, insectes, poux, etc. ;)*
> *Globalement l'éleveur engagé doit payer pour assurer une couverture sanitaire par campagne : par tête bovine, la somme de 470 F »*
> *Entretien avec le Dr S. O, juin 2011.*

Le coût de revient des produits vétérinaires pour un troupeau dont l'effectif total est X avec Y veaux et Z animaux carencés est : 470 F CFA *X + 75FCFA*Y +200F CFA *Z
Chez les ovins, le coût de revient pour un troupeau avec un effectif total de X et le nombre d'ovins non gestantes de Y est : 65 F CFA*X +75 FCFA *Y.

Un des résultats importants de ce service, est que l'éleveur a dépensé 170 F par traitement au diminazène au lieu de 400 F habituellement et 300 F par traitement à l'isométamidium, contre 500 F.

[5] Plusieurs laboratoires proposant les mêmes molécules et les prix varient de 125 F à 195 F. Ces produits sont conditionnés en boites de 100 doses (1 dose = 1 animal de 300kg) répartis en dix sachets, soit 10 doses par sachet.

A ce propos, un éleveur de la Commune de Kérou explique : « *ce sont des économies très importantes qui comptent pour nous. Non seulement tous nos animaux sont soignés contres les maladies mais en plus, nous bénéficions parce que nous sommes nombreux et les achats sont faits en gros.* ».

Le vétérinaire nous explique ici quelques astuces pour minimiser les coûts et maximiser les profits tant sanitaires que monétaires :

> *« Nous réalisons près de 25 % de bénéfice pour les éleveurs en plus de la réduction du coût à l'achat des produits. Ce pourcentage correspond à une économie réalisée sur la bonne utilisation des médicaments et non sur une marge préalablement appliquée sur le coût des médicaments aux éleveurs. Par exemple, la dose est prévue pour un animal de 300 Kg, alors que la moyenne du poids des bovins adultes, en Atacora/Donga est de 225 Kg. Une utilisation judicieuse et efficiente des produits permet de dégager des marges pour l'organisation d'éleveurs ». Entretien avec le Dr O K de CVK.*

V.2.3. Les perceptions et appréciations des éleveurs

Le succès premier de l'activité de santé animale complémentaire se mesure à travers le niveau de satisfaction des éleveurs. Dans le présent travail qui a consacré une part de ses investigations au témoignage des éleveurs, des éléments ont été recueillis.

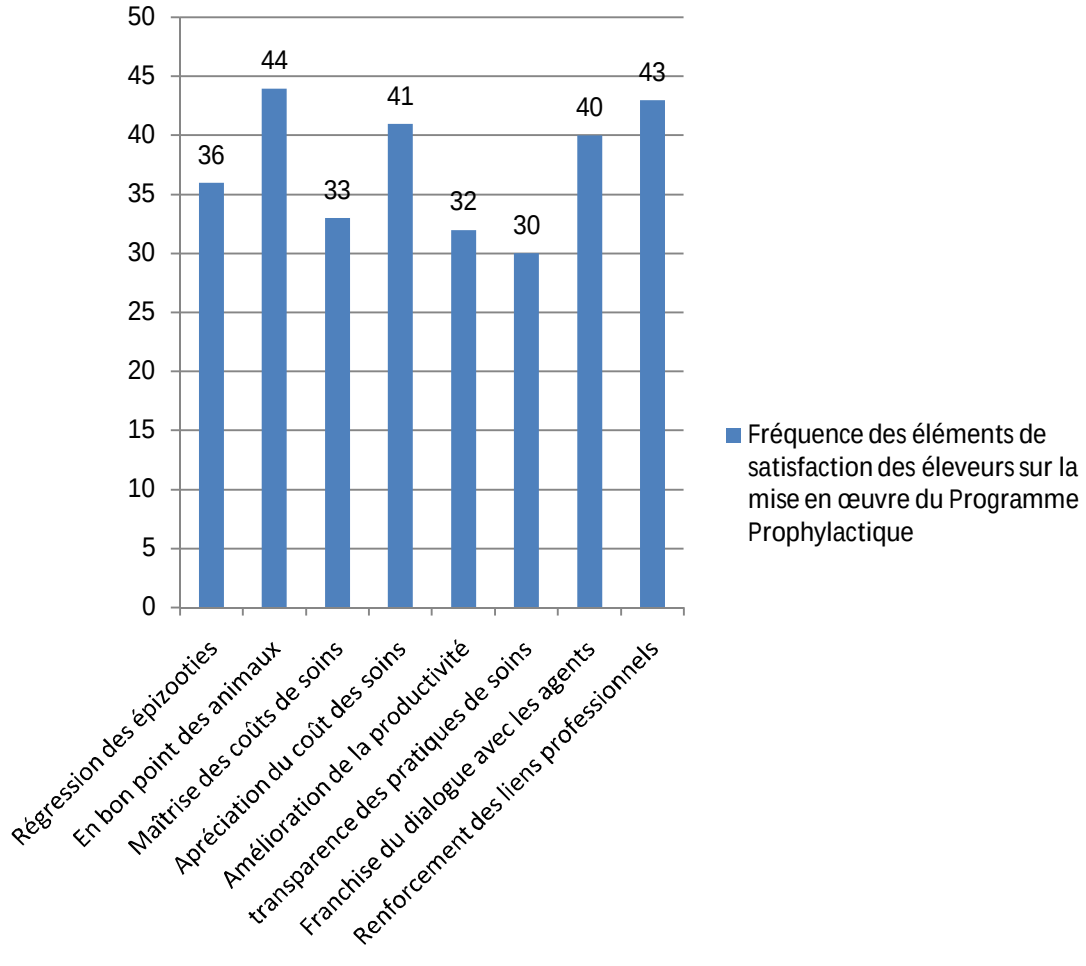
De façon globale, tous les éleveurs contactés sont satisfaits du service au point d'en vanter le mérite. Les éléments de satisfaction rapportés par les éleveurs portent principalement sur l' « en bon point » des animaux, la quasi régression des cas d'épizooties au niveau du Cheptel, la maitrise des coûts de soins des animaux, le respect des délais de passages des agents dans les campements, la franchise du dialogue entre éleveurs et agents vétérinaires et la transparence des pratiques de soins, renforcement des liens professionnels, amélioration de la productivité (lait et viande).

Le graphique N°3 rend compte des points de satisfactions des éleveurs et leurs responsables. Si pour les uns l'en bon point des animaux (bien que cette variable semble subjective, elle est plus expressive dans le langage des éleveurs) et la productivité qui sont en fait des résultats directes sur le cheptel sont des points importants, les autres mettent plus

l'accent sur les variables relatives au bon fonctionnement du dispositif. Un nombre non moins important d'éleveurs, surtout les responsables estiment que le programme prophylactique permet de renforcer les liens professionnels entre les éleveurs.

Il s'agit là des variables fréquemment mentionnées par les éleveurs chez qui on note une confiance avérée sur le dispositif de gestion du programme. Ils accordent également un important crédit aux activités de l'organisation.

Graphique N°3: Graphique relatif à la satisfaction des éleveurs sur la mise en œuvre du Programme Prophylactique



Source : Réalisée à partir des données de terrain, 2011.

Il faut noter que tous les éleveurs rencontrés sont prêts à renouveler l'expérience ou à poursuivre le processus. Pour la plupart, un arrêt du service signifierait un échec et cela pourrait entrainer la dislocation de l'organisation. Un éleveur nous confie :

> *« Cette expérience de soins complémentaires de nos animaux sur notre propre initiative est comme une preuve de notre cohésion. Si elle échoue, nous n'aurons plus vraiment des raisons sérieuses de nous retrouver. Chacun vaquerait à ses occupations. Moi je ne suis pas dans cette association parce que je suis peulh mais parce que les problèmes que je gérais seul dans mon troupeaux comme tous les autres éleveurs, je peux désormais trouver une solution à moindre coût en étant membre de cette association. Si je continue par accepter de payer, c'est parce que chaque jour que Dieu fait, je constate les retombés sur mes animaux. Tu as remarqué que mes animaux brillent », dit-il. Entretien avec Salou, éleveur à Péhunco, mai 2011.*

Certains éleveurs rencontrés ont fait des rapprochements entre le programme prophylactique et les soins réglementaires administrés par les services étatiques. Même si le choix ne semble pas s'imposer pour l'instant, la majorité des informateurs préfèrent le suivi sanitaire mené par leur organisation à l'offre de soins des services publics.

V.3. Les acteurs du dispositif de fourniture du service de santé animale et leurs « nouvelles attributions » : vers une transition professionnelle des éleveurs

La mise en œuvre du service de santé animale au sein de l'UDOPER Atacora-Donga a nécessité le concours de plusieurs acteurs dans un élan participatif. On peut distinguer deux grands groupes d'acteurs : les techniciens et les éleveurs. Ces deux groupes comportent des catégories hiérarchisées d'acteurs ayant des responsabilités définies qui appellent à des rôles donnés. Dans ce processus, les animateurs et les éleveurs semblent jouer de seconds rôles dans le processus, ce qui ne manque d'influencer leurs attitudes et même leurs statuts.

V.3.1. Les techniciens

Parmi les acteurs, il y a ceux qu'il conviendrait de désigner ici sous le vocable de techniciens. Ce groupe d'acteurs est composée des animateurs des UCOPER et des agents

vétérinaires. Cette équipe travaillant sous la responsabilité d'un coordonnateur est chargée de la mise en œuvre des activités initiées par le Conseil d'Administration de l'UDOPER.

Dans le contexte de mise en œuvre du Service de santé animale, les animateurs s'occupent des questions administratives et statutaires. Ils appuient les élus dans la sensibilisation et la mobilisation des éleveurs. Ils assistent les élus lors des réunions, assurent le secrétariat et enregistrent les adhésions ainsi que les adresses des éleveurs. Lors des suivis sanitaires des troupeaux, Ils accompagnent les agents vétérinaires sur le terrain et remplissent avec eux les fiches de suivi du cheptel. Sous la responsabilité des élus, ils collectent les redevances sur les prestations qui sont payées par les éleveurs. Ce travail est fait en collaboration avec l'agent vétérinaire.

Dans leur souci d'assister et d'aider les agents vétérinaires, certains animateurs assurent parfois l'administration des médicaments notamment les comprimés donnés aux veaux et aux bovins adultes. Il arrive que leur soit confiée la délicate tâche d'administration de vaccins. Cette pratique ne répond pas aux normes car seuls les agents vétérinaires sont habiletés à le faire. Depuis, certains animateurs et même des éleveurs ont été initiés à l'usage de la seringue et aux techniques d'administration des comprimés. Aussi, ont-ils appris dans l'informel à maîtriser les posologies et les dosages de certains produits vétérinaires. Un animateur nous a expliqué qu'il n'y a aucun mal à donner un « coup de mains » lorsqu'il y a beaucoup d'animaux à traiter. A force donc de « donner un coup de main », ils finissent par agir en agent vétérinaire. Il faut noter que ces manœuvres ne sont pas officiellement connues des responsables vétérinaires.

Ces pratiques se sont d'ailleurs largement développées dans les communes du nord-Bénin où certains projets d'élevage avaient préconisé que des agents communautaires de vaccination de volaille, d'ovins, de caprins et de bovins soient formés pour pallier le déficit d'agents vétérinaires publics sur le terrain. Lors des vaccinations réglementaires de bovins, les services publics d'élevage utilisent ce type d'agents communautaires à l'instar de la santé publique qui forme les matrones et les Agents des Services à Base Communautaire (ASBC) communément appelés relais communautaires. Ces agents jouent donc un rôle d'auxiliaire des services vétérinaires. A ce titre, ils ont parfois élargi leurs prérogatives au point de développer des réseaux de clients dans les campements où ils se rendent dans l'informel pour administrer des soins aux animaux.

Les agents vétérinaires sont ponctuellement recrutés par l'UDOPER à travers un cabinet vétérinaire, en l'occurrence le Cabinet Vétérinaire de Kouandé pour la mise en œuvre du service de santé animale. Ils ont une formation appropriée et disposent des compétences requises pour manipuler les intrants vétérinaires utilisés dans ce type d'activité. Ils sont chargés de faire les bilans sanitaires des troupeaux, d'administrer les soins et de prodiguer des conseils aux éleveurs. Pour des raisons d'efficacité, ils tiennent parfois le secrétariat et participent à la collecte des redevances auprès des éleveurs. Mais outre ces rôles connus, ils s'adonnent parfois à un partage de connaissance assimilable à une formation pratique à l'endroit des animateurs et autres agents communautaire. La répétition des gestes techniques, la manipulation des produits au regard de tous, le partage de bribes d'information sur les principes actifs des produits utilisés, la sollicitation fréquente d'assistance de la même personne lors des visites dans les campements sont autant de facteurs qui favorisent le développement de certaine aptitudes chez les acteurs communautaires sollicités au point que ces derniers envisagent et mettent en œuvre des initiatives isolées de prestation de services vétérinaires dans l'informel. On assiste donc à la naissance d'une catégorie d'agents que nous qualifions ici de « vétérinaires communautaires » qui rivalisent sur le plan professionnel souvent avec les agents vétérinaires du service public présents sur le terrain.

En dehors des agents issus du secteur privé, quelques agents vétérinaires du secteur public ont été sollicités pour accompagner le processus. Il faut noter que le mode de contractualisation en présence dans une telle relation de travail élimine les barrières légales entre le public et le privé. En effet, l'agent vétérinaire du secteur public devrait jouer un rôle régalien de contrôle sur les activités des agents du secteur privé. Mais dans un tel contexte, on note de fortes connivences pouvant créer des relations de dépendance entre ces deux catégories d'agents.

A travers les investigations menées sur le terrain, il a été constaté une implication totale de quelques agents vétérinaires du secteur public dans le dispositif de l'UDOPER Atacora-Donga. Il s'agirait, selon eux d'une mesure pour, d'une part « mieux contrôler le travail des agents privés » et d'autre part assurer le suivi des animaux présents dans leur zone de couverture officielle. Si les raisons techniques semblent motiver ce choix chez les vétérinaires de l'Etat, il n'est pas exclu que des intérêts pécuniers les réconfortent dans leur position. Il faut cependant leur reconnaître leur forte maîtrise des élevages en présence dans

les communes et surtout leurs relations séculières avec les éleveurs qui constituent ici le deuxième groupe d'acteurs.

V.3.2 Les éleveurs et leurs responsables

Les éleveurs sont le groupe de bénéficiaires par excellence des différents services offerts par l'UDOPER Atacora-Donga, y compris le service en santé animale. Ils adhèrent à l'association à partir de leur groupement de base et acquièrent ainsi le statut de membre.

Le principe associatif amène les membres d'une organisation paysanne à mettre en place une bureau directeur sous forme de Conseil d'Administration chargé de la gestion des activités et des ressources de l'organisation. Les membres se constituent donc en personnalité morale afin de représenter formellement leurs intérêts socioprofessionnels. Au regard de ce principe de base acquis par les organisations paysannes, les groupements de base mis en place par les éleveurs (GPER) prennent l'allure de vrai arènes où se font et se défont des alliances en vue de la maîtrise et de la gestion du groupement. Dès lors, une quête de pouvoir à peine voilée se déclenche dans un environnement culturel où le statut de responsable confère un prestige social à son détenteur. Dans cette logique de conquête du pouvoir, les éleveurs adhérents peuvent postuler pour siéger au sein du Conseil d'Administration de leurs groupements respectifs. Une fois élus au sein du groupement, ils peuvent postuler à un niveau supérieur, c'est-à-dire à l'échelle de l'UAGPER, de l'UCOPER et de l'UDOPER pour y représenter leurs groupements de base.

Il faut noter qu'en milieu peulh, les notions de responsabilité et de chefferie portent en elle des pouvoirs et appellent à une différenciation positive et à une distinction honorifique. Même si le statut de chef est intimement réservé au *Djowuro*[6], celui de responsable de groupement ou membre du CA procure des prestiges certains. Il n'en demeure pas moins que ce dernier bénéficie de certains privilèges. Une analyse du schéma organisationnel de l'UDOPER à la loupe des considérations et représentations sociales peulh amène à entrevoir l'éleveur membre du CA de son groupement, de l'UCOPER et/ de l'UDOPER comme un Chef au sein de sa communauté d'origine. Il fait office de notable dès lors qu'il représente les

[6] Le Djowuro est le chef coutumier d'une communauté peulh issue d'une région géographique donnée. Bierschenk et le Meur (1997).

intérêts du groupe et participe à la prise de décision et à la diffusion des informations venant de l'instance supérieure de gouvernance de l'association.

Une fois élu, l'éleveur joue un rôle d'interface au sein de l'association pour le compte de son groupement de base. Il joue donc un rôle primordial en ce sens qu'il fait remonter les préoccupations de son groupement et négocient des avantages collectifs. Il participe à l'orientation des actions de l'organisation, aux choix stratégiques et à l'évaluation des progrès.

Dans le contexte spécifique de délivrance de l'offre de service en santé animale, les éleveurs membres des CA des diverses instances ont joué un rôle majeur. Ils ont eut pour responsabilités d'exprimer la demande au nom des autres membres, de construire l'offre, de susciter l'adhésion des éleveurs, de mobiliser le financement en terme de contribution des éleveurs et même des partenaires, et de participer à la mise en œuvre et au suivi des activités.

L'expression de la demande à consisté, pour l'élu, à amener les éleveurs membres du groupement à considérer le suivi sanitaire des animaux comme une besoin collectif. A travers différentes rencontres internes aux GPER, UAGPER et UCOPER, organisées avec l'appui des animateurs et des agents vétérinaires, les élus ont facilité les échanges sur les facteurs de production à garantir pour une meilleure productivité des élevages. En menant des priorisations, ils ont amené leurs pairs à comprendre la nécessité de mise en place, par leur propre structure, d'un dispositif de suivi sanitaire de leurs troupeaux.

La construction de l'offre a été un travail d'ensemble réalisé au niveau de la faitière départementale avec l'appui de la coordination de l'UDOPER. A ce niveau, les éleveurs élus, sous l'éclairage des techniciens ont fait de choix sur le processus à mettre en place pour régler ce besoin professionnel relatif au suivi sanitaire des troupeaux. Les échanges concernent ici les aspects sanitaires, le circuit d'approvisionnement, les moyens financiers nécessaires et les coûts des prestations. Ce travail a été fait sous la forme de diagnostic participatif.

L'adhésion des éleveurs au programme prophylactique a été facilitée par la présence au sein des instances de décision de leur représentant. La restitution des décisions prises et des choix opérés au niveau supérieur en termes de reddition de compte à la base à pour nature de contribuer à l'établissement d'un climat de confiance entre les éleveurs et leurs responsables.

Ainsi, les éleveurs partagent mieux les choix et peuvent aisément y adhérer en apportant leur contribution financière à la mise en œuvre du Processus.

A l'étape de la mise en œuvre, les élus jouent le rôle d'éclaireur pour les agents vétérinaires. Ils participent à la planification des activités avec les techniciens, c'est-à-dire agents vétérinaires et animateurs. Ils font parfois le déplacement dans les campements. A ce propos, un responsable d'éleveur nous a expliqué que lorsqu'aucun élu du groupement ne se déplace avec l'agent vétérinaire dans les campements ou les lieux de vaccination, « *les éleveurs sont réticents, malgré les nombreuses sensibilisations à leur endroit* ».

Ces différentes actions des éleveurs, qu'ils soient simples adhérents ou élus de l'une quelconque des instances montrent le rôle prépondérant qu'ils jouent pour la bonne marche des activités. Au regard de ce qui précède, on constate une sollicitation constante des élus dans la gestion du dispositif ; ce qui ne leur laisse plus suffisamment de temps pour s'occuper de leurs propres activités. La participation des éleveurs à la mobilisation, à la collecte des redevances financières chez leurs pairs, à la centralisation des commandes et la distribution des produits, ainsi que la tenue des différents registres constitue un exercice à plein temps. Ce qui amène l'éleveur élu au niveau des instances à développer des capacités en gestion et en management des ressources. Au regard du temps consacré à l'exercice de leurs attributions, les éleveurs responsables abandonnent leurs troupeaux familiale à leur jeune frère ou à leur fils pour se consacrer presque entièrement à leur rôle de gestionnaire des activités de l'association. Il conviendrait de les considérer ici comme « administrateurs des services » mis en œuvre au sein de leur association.

Au regard de ce qui précède, l'on entrevoit des glissements d'acteurs vers de nouveaux rôles auxquels ils ne sont pas forcément destinés ou dont ils n'ont pas toujours les compétences. Cette situation se renforce à la mesure du temps consacré et à l'importance du rôle. Pendant que certains acteurs y trouvent une « *volonté de servir* », d'autre agissent dans le souci de « se valoriser au sein de sa communauté ».

> Un membre du CA de l'Udoper nous explique : *« Moi j'ai accepté de faire parti du bureau pour pouvoir participer au bon fonctionnement de l'association. Souvent les éleveurs ont honte et ils n'aiment pas s'afficher alors que personne d'autre ne viendra nous défendre. C'est à nous même de savoir ce qu'on veut et de le dire très haut. A la mairie, maintenant on n'écoute que les associations et*

les groupes organisés ; Si tu es seul, personne ne t'écoute. Tu voit aujourd'hui, parce qu'on est ensemble, on peut nous-mêmes organiser beaucoup de chose. Avec le service de santé animale (tufè naa'ï), nous somme mieux organisés et chacun gagne. Nous les responsables on est là pour dire ce qu'il faut pour nos éleveurs. Nous aidons la communauté ».

Au-delà de toutes considérations, l'esprit d'entraide semble dominer dans le comportement des élus. Seulement, la volonté de servir les autres finie par l'emporter sur le souci de mener ses propres activités pour lesquelles ils ne disposent plus de temps suffisant. Dans cet élan de servir, les élus finissent par ériger ce rôle secondaire en occupation permanente.

V.4. Perspectives de thèse : L'administration de l'offre de service de santé animale : vers une nouvelle superstructure au sein des éleveurs

L'approche d'intervention mise en valeur dans le cadre de l'offre de service en santé animale n'a pas que des impacts économiques. Des transformations structurelles sont aussi intervenues au sein de la communauté des éleveurs de l'Atacora – Donga. En effet, les données recueillies notamment en situation d'observation participante renseignent sur la mise en place d'une équipe chargée d'organiser la formulation et l'accès à l'offre de service en santé animale. Cette équipe est essentiellement composée des éleveurs. La présence de ces éleveurs au sein de cette nouvelle équipe est la preuve d'une complexification du statut et des rôles de certains éleveurs. Du statut de "simple" éleveurs, certains sont devenus "éleveurs – chargés de la gestion de la santé animale". Cette nouvelle composante introduit un élargissement des rôles et des audiences de certains éleveurs d'où l'érection d'une nouvelle superstructure.

Aussi, est-on en présence d'une certaine transition professionnelle chez les éleveurs. Certaines activités techniques précédemment étrangères aux éleveurs leurs sont désormais familières. Il s'agit par exemple de l'approvisionnement des produits, du comptage et contrôle des ressources, de l'analyse des besoins et de la prise de décision concernant les orientations stratégiques et les choix méthodologiques et surtout la tenue des documents de gestion (bon de caisse, journal de caisse, carnet de chèques et relevés de compte bancaire, bilan mensuel et annuel, etc.). Ainsi, des éleveurs ont progressivement accès à de nouvelles connaissances et ils développent des compétences dans le domaine de la gestion de la santé animale. Dans une telle perspective au-delà de l'espace public, l'environnement professionnel de la santé

animale est occupé par des acteurs qui a priori en sont "exclus". Ces éleveurs assurent la responsabilité de la programmation, de la supervision, de la délivrance, du contrôle et même le recouvrement des fonds pour ce qui est de l'offre de service en santé animale.

A l'ère de la professionnalisation de l'UDOPER, on est en droit de poser la problématique de la gouvernance du service de santé animale complémentaire par les éleveurs eux-mêmes. Il revient donc aux éleveurs de "co-gérer" de l'"intérieur" un service aussi technique que sensible notamment la santé animale complémentaire. Or, une gestion de l'intérieur s'appuie sur les ressources humaines disponibles qui n'ont d'ailleurs pas l'expérience d'une formation technique en la matière. La pratique de la gouvernance administrative et financière devient donc une nouvelle composante des "out put" de la stratégie développée pour garantir l'utilisation effective du service de santé animale. Les éleveurs sont donc à l'école de cette nouvelle composante grâce à ce rôle d'interface qu'ils jouent entre l'offre et la demande du service de santé animale.

Une catégorie d'éleveurs s'est progressivement spécialisée dans la gestion des opérations relatives à la santé animale et même à la pratique de la santé animale. Et c'est bien à ce niveau qu'une piste nouvelle mérite d'être documentée au plan sociologique. En réalité, la "main mise" des éleveurs sur l'organisation du service de santé animale introduit un nouvel élan à leur niveau. De même, la professionnalisation de l'UDOPER fait-il le lit d'un passage du statut d'éleveur à celui d'"administrateur" de santé animale chez certains membres de cette organisation en fonction de leur positionnement. La transition professionnelle n'échappe donc pas aux membres du groupe. Un nouveau champ d'investigation s'offre donc à la socio-anthropologie du développement. Il s'agit d'explorer la part des stratégies d'intervention qui mettent les organisations paysannes au cœur de l'offre de service dans les mutations professionnelles à l'intérieur de ces dernières.

Conclusion

L'offre de service en santé animale au sein de l'UDOPER Atacora Donga qui a fait l'objet de la présente étude a servi de porte d'entrée vers une appréhension des dynamiques en présence dans le processus de professionnalisation des organisations paysannes de façon générale. Cette thématique se rapportant à l'une des activités menées par cette organisation d'éleveurs vue sous l'angle d'un service publique dont l'expertise change de main offre un espace pour analyser les potentialités des organisations paysannes à se construire sur des bases professionnelles durables.

Au regard des informations collectées, des recoupements opérés et des spécificités mise en exergues, il ressort que la fourniture d'un service répondant aux besoins des adhérents d'une organisation constitue un gage de développement de celle-ci. Si des facteurs identitaires peuvent faciliter la création d'une organisation à caractère associatif tel que cela a été le cas pour l'UDOPER Atacora Donga, la prise en compte des intérêts des membres en terme de garanti des facteurs de production contribuerait efficacement à sa professionnalisation. Cela confirme donc la première hypothèse qui a trait à la professionnalisation des éleveurs membres de l'UDOPER et partant de l'UDOPER elle-même.

A travers cette étude, on constate que les logiques ethniques et identitaires ayant conduit à la mise en place des organisations d'éleveurs peulh laissent progressivement place aux intérêts professionnels et d'ordre économique. On assiste donc à la naissance d'un type nouveau d'éleveurs préoccupés par la rentabilité de leur cheptel que par le prestige qu'a longtemps procuré l'élevage de bovins chez les peulh. La transition professionnelle semble donc consommée non seulement pour les éleveurs adhérents mais aussi pour leurs responsables de groupements, d'UCOPER et de l'UDOPER.

Désormais, on compte au sein de l'UDOPER AD et ses démembrements des acteurs dont le rôle et le statut social ont subis des changements. A la faveur de l'organisation et la fourniture du service de santé animale complémentaire, les simples éleveurs, animateurs, agents vétérinaires sont devenus, sans grandes distinctions, des « vétérinaires communautaires », des « gestionnaires » et des « administrateurs de services ». Il faut cependant noter que cet aspect concernant la transition professionnelle des acteurs du service de santé animale au sein de l'UDOPER AD fera l'objet de travaux plus approfondis. Ce qui permettra de mieux comprendre les manifestations de cette transition professionnelle et son

impact sur le fonctionnement de cette organisation et sur la reconfiguration des positions sociales au sein de la communauté des éleveurs peulh.

Références bibliographiques

1. Akoun A., Ansart P. 1999. Dictionnaire de Sociologie. Paris, le Robert Seuil.
2. Anaïs L. 2006. Le pulaaku : bilan critique des études de l'identité peulh en Afrique de l'Ouest. Coll. « Clio en Afrique », N° 20.
3. Baillargeon N., Piotte J-M. 2007. «Conclusion» ; In *Au bout de l'impasse, à gauche.* Normand Baillargeon, Jean-Marc Piotte. Montréal, Lux Éditeur, Pdf. p. 177-212.
4. Beaud M. 2001. L'art de la thèse. Paris, la découverte.
5. Beaudoux E., Gandin J-P. 1993. Guide d'intervention des équipes d'arrondissement, Ministère de l'Agriculture du Cameroun.
6. Beaudry M. 2010. Monnaies sociales et développement local en contexte rural: le cas de la sunrise trail community development co-operative et du north shore lets à Tatamagouche en Nouvelle-écosse, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Monréal, Pdf.
7. Benoist L. 1975. Signes, symboles et mythes, que sais-je ? Paris, PUF.
8. Bierschenk T. 1995. Rituels politiques et construction de l'identité ethnique des Peulh au Bénin : in Cahiers des Sciences Humaines.
9. Bierschenk T., Le Meur P-Y. 1997. Trajectoires peulh au Bénin. Paris, Karthala.
10. Bierschenk T., et Al. 2002. Local Development Brokers in Africa, the rise of a new social category : In "Working paper, N° 13.
11. Bierschenk T., Olivier de Sardan J-P. ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques.
12. Bierschenk T., Olivier de Sardan J-P. 2003. Powers in the Village: Rural Benin between Democratization and Decentralization : In "Journal of the International African Institute", Vol. 73.
13. Bierschenk T., Foster R. 2004. L'organisation sociale des peulh dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Péhunco, Kérou). Version revue et corrigée. Mainz.
14. Cabinet Vétérinaire de Kouandé. 2009. Rapport de mise en œuvre du service de santé animale dans les élevages de l'UDOPER Atacora-Donga.
15. Cabinet Vétérinaire de Kouandé. 2010. Rapport de mise en œuvre du service de santé animale dans les élevages de l'UDOPER Atacora-Donga.

16. Cabinet Vétérinaire de Kouandé 2011. Rapport de mise en œuvre du service de santé animale dans les élevages de l'UDOPER Atacora-Donga.
17. Castaneda D. 2005. Les organisations d'éleveurs et de pasteurs au Sénégal. Approche socio-politique, Réflexion et Perspectives. vol. VI, n° 1, Dakar, Sénégal, Isra.
18. Crozier M., Friedberd E. 1981. L'acteur et le système. Paris, seuil.
19. Doray P. et Al. 2007. L'état et l'émergence des groupes professionnels : In Cahiers canadiens de sociologie. Vol. 29.
20. Dubar C., Tripier P. 1998. Sociologie des professions. Paris, Armand Colin.
21. Durkheim E. 2004. Les règles de la méthode sociologique. Paris, PUF, 10ème édition.
22. Ela J. 1998. L'innovation sociale et renaissance de l'Afrique Noire. Paris, Harmattan.
23. Ela J. 1990. Quand l'Etat pénètre dans la brousse. Paris, Karthala.
24. Facultés catholiques de Kinshasa. 1992. Séminaire atelier international MURESA : In ONG nation Démocratique et développent dans le Nord-Kivu et les pays du grands Lacs.
25. FIPA / IFAP. 1946. Pauvreté rurale et Développement Durable. p31
26. Gorden M. 1997. Guide d'élaboration d'un projet de recherche. Paris, PUF.
27. Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse.1983. Librairie Larousse. Tome1.
28. Grawitz M. 2004. Lexique des Sciences sociales. Paris, Dalloz, 8e édition.
29. Guidere M. 2004. Méthodologie de la Recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales Maîtrise, DEA, MASTER, Doctorat. Ellipses, Edition Marketing S.A.
30. Gurvitch G. 1950. La vocation actuelle de la sociologie. Paris, PUF.
31. INSAE. 2003. Répartition spatiale, structure par sexe et âge et migration de la population au Bénin. RGPH3, Tome 1.
32. Jean B., Michelle L. 2006. Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente. Pdf
33. Kesteman J-P. 2004. Histoire du syndicalisme agricole au Québec. Montréal, Boréal. Pdf.
34. Lavigne-Delville P. 1992. Micro-sociologie des organisations : légitimité, participation, leadership ; discours développementiste et pratiques des organisations. In Bulletin de l'APAD N° 4.

35. MAEP. 2012. Note d'orientation stratégique de promotion des filières agricoles.
36. MAEP. 2010. Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin.
37. Mathieu M-L. 2002. Donnant-donnant : les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali. PDF.
38. Marc R. 2004. L'analyse des organisations paysannes. Pdf
39. Olivier de Sardan J-P. 2005. Introduction à la Conférence inaugurale du colloque APAD de Yaoundé. PDF.
40. Olivier de Sardan J-P., Abdoua D. 2003. La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public? Le cas de l'hydraulique villageoise au Niger. PDF.
41. Olivier de Sardan J-P. 1995. Anthropologie et développement. Paris, Karthala.
42. Outmani A. 2009. L'élevage bovin et la valorisation du lait en fromage peulh. SNV PF Natitingou.
43. Jean-Pierre J., Philippe L. 1995. Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques. Paris, APAD-Karthala-IUED.
44. Ministère du Plan. 2011. Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2011-2015.
45. Thébaud B. 2002. Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel : Peulh du Niger Oriental et du Yagha Burkinabè. Paris, Khartala.
46. Winter. 2001. La production des normes et les jeux des acteurs.
47. Winter. 2004. L'État et l'émergence des "Groupes professionnels, in « Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie », Vol. 29, No. 1. pp. 83-110.
48. Yéro B. 2010. La problématique des marchés à bétail au Bénin : Dynamique dans la gestion et mode d'adaptation au contexte de la décentralisation : In Séminaire sur la commercialisation des produits agricoles. CILSS-CEDEAO.

Webographie

- http://www.persee.fr
- http://www.archipel.uqam.ca/2361/1/D1824.pdf
- http://www.cirad.fr/
- http://books.google.fr/books?id=HG4a5Uii2sIC&pg=PA317&ots=_wweCPGOhv&dq=les+hommes+de+l%27eau+de+georges+bourgoignie
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1995_num_36_142_4970_t1_0473_0000_2
- http://www.jstor.org/pss/483656.
- http://www.memoireonline.com/12/12/6632/m_Le-leadership-des-acteurs-sociaux-au-sein-des-Organisations-Professionnelles-Agricoles-OPA--au-Be39.html
- https://www.google.bj/search?q=sociologie+roasch+2004+organisation+paysannes&ie=utf-8&oe=utf-8&rls=org.mozilla:fr:official&client=firefox-a&channel=np&source=hp&gws_rd=cr&ei=W2pFU8YE0IPIA_ftgNgC#channel=np&q=beaudry+2004+perspective+sociologique+dans+l%27%C3%A9tude+du+monde+rural&rls=org.mozilla:fr:official
- http://www.google.fr
- www.erudit.org/revue/ri/2010/v65/n2/044302ar.html
- www.archipel.uqam.ca/2734/1/M11262.pdf

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des effectifs d'éleveurs engagés dans le programme prophylactique de 2009 à 2011

.

UCOPER	2009	2010	2011
Bassila	49	55	57
Djougou	39	63	131
Kèrou	30	32	38
Kouandé	47	49	45
Péhunco	38	40	40
Toucountouna	22	32	31
TOTAL	**225**	**271**	**302**

Source : Archives UDOPER AD, 2011

Annexe 2 : **Tableau récapitulatif des effectifs de bovins engagés dans le programme prophylactique de 2009 à 2011**

UCOPER	2009	2010	2011
Bassila	2711	3000	3550
Djougou	938	960	1012
Kèrou	1622	1980	2600
Kouandé	1400	1550	1700
Péhunco	1179	1201	1053
Toucountouna	748	1200	1350
UDOPER AD	**8598**	**9440**	**9200**

Source : Archives UDOPER AD, 2011

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des effectifs d'ovins engagés dans le programme prophylactique

UCOPER	2009	2010	2011
Bassila	378	400	550
Djougou	240	979	3000
Kèrou	492	492	356
Kouandé	256	760	420
Péhunco	484	414	162
Toucountouna	139	139	102
UDOPER AD	**1989**	**3184**	**4590**

Source : Archives UDOPER AD, 2011.

Annexe 4 : Guide d'entretien avec les éleveurs et les responsables de l'UDOPER AD

« Bonjour, je mène actuellement une recherche sur le service de santé animale complémentaire offert par l'UDOPER. Vous êtes éleveurs membres de cette organisation et vous avez adhéré à ce service. J'aimerais échanger avec vous sur la façon dont vous participez à ce service ; les changements que cela apporte dans la conduite de votre activité d'élevage. Tout ce que nous dirons ici (votre nom, les informations sur votre troupeau ou votre campement) restera confidentiel.

1. **La santé du Troupeau dans les douze derniers mois**

- Comment se porte votre bétail depuis ces douze derniers mois ?
- Avez-vous enregistré des cas de maladie au sein de votre troupeau ?
- Avez-vous opéré des ventes d'animaux ? quels en sont les motifs ?
- Comment assurez-vous la santé de vos animaux ?
- Avez-vous eu recours au service d'un agent des services vétérinaire ces douze derniers mois ?

2. **Adhésion à l'UDOPER et au service de santé animale complémentaire**

- Parlez-nous de l'UDOPER, de l'UCOPER de votre commune et de votre groupement ?
- Comment avez-vous entendu parler du service de santé animale complémentaire ?
- Depuis combien de temps bénéficiez-vous du service de santé animale complémentaire ?
- Quelle sont les raisons qui vous ont amené à y adhérer ?
- En quoi ce service vous parait-il important ?
- Quels sont les problèmes que cela vous permet-il de régler ?
- Pouvez-vous nous citer quelques avantages liés au service de santé animale ?
- Avant d'y adhérer, comment procédiez-vous pour soigner vos animaux ?

3. **Gestion du service de santé animale**

- Comment avez-vous procédé pour adhérer au service de santé animale ?
- Qui sont vos interlocuteurs dans ce dispositif ?
- Combien de fois avez-vous reçu l'agent vétérinaire ces trois derniers mois ? Est-ce sur votre invitation ?
- Quelles interventions a-t-il opéré ?
- Saviez-vous de quoi souffraient les animaux ? Comment l'aviez-vous su ?

- Avez-vous été satisfait des deux dernières interventions du vétérinaire dans votre troupeau ?
- Vos voisins ont-ils adhéré au service de santé animale ? Qu'en pensent-ils?
- Combien-avez-vous payé ces douze derniers mois pour bénéficier du service ?
- Comment se fait le paiement ?
- Que pensez-vous des montants que vous engagez dans les soins de vos animaux ?
- Quelles sont vos relations avec l'agent vétérinaire ?
- Savez-vous les soins qu'il administre à vos animaux ?

4. Perspectives

- Qu'est ce qui pourrait vous faire renoncer au service de santé animale ?
- En supposant qu'il s'agit d'une expérience pilote qui va se terminer bientôt, seriez-vous prêt à reprendre l'expérience ?
- Si vous êtes sollicité pour convaincre un éleveur d'adhérer au service, quels arguments utiliseriez-vous ?
- En dehors de la santé de vos animaux, qu'est ce qui vous paraît préoccupant dans votre métier d'éleveur ?
- Quels autres services souhaiteriez-vous que l'UDOPER développe pour vous ?

5. Responsabilités au sein de l'association (Complément de questions uniquement pour les élus)

- Quelle responsabilité assumez-vous au sein de l'association ?
- Quelles sont les tâches qui vous sont assignée ?
- Depuis quand avez-vous été élus
- Quelles sont vos relations avec les autres éleveurs, les membres et non membres de l'association ?
- Dites-nous les raisons qui ont motivé votre entrée dans le bureau du CA ?
- Quels sont les services fournis par l'association ?
- Pensez-vous que ces services fournis par l'association répondent à vos besoins ? Pourquoi ?
- Selon vous, que faut-il retenir du service de santé animale ?
- Quel conseil donneriez-vous aux éleveurs membres et non membres de l'association ?

Annexe 5 : Guide d'entretien avec les agents des services vétérinaires et les animateurs de l'UDOPER AD

« Bonjour, je mène actuellement une recherche sur le service de santé animale complémentaire offert par l'UDOPER. Vous êtes salarié de cette organisation et vous êtes impliqué dans la mise en œuvre de ce service. J'aimerais échanger avec vous sur votre contribution à l'atteinte des objectifs de l'organisation et votre implication dans le dispositif du programme prophylactique complémentaire de l'UDOPER. Tout ce que nous dirons ici (votre nom, les informations sur vos activités, vos relations avec les éleveurs) restera confidentiel.

1. **Profil et rôle dans le dispositif de santé animale**

- Depuis combien de temps travaillez-vous pour l'UDOPER ?
- Quelle est votre formation de base ? Quel est votre dernier poste occupé ?
- Quel est votre cahier de charge ?
- Quels sont vos outils, moyens de travail ?
- Pensez-vous que ces moyens sont suffisants pour vous permettre d'accomplir votre mission ?

2. **Gestion du service de santé animale**

- Combien de visite faites-vous par mois chez l'éleveur ?
- Quelles tâches exécutez-vous une fois dans les campements ?
- Quelles sont les maladies fréquemment rencontrées au sein des troupeaux couverts ?
- Quelle est le paquet minimum de soins apporté ?
- Combien-paye un éleveur en moyenne pour son troupeau par an ?
- Comment se fait le paiement ?
- Quelles sont vos relations avec les éleveurs ?
- Etes-vous autorisé à leur transmettre des informations sur votre travail et sur la santé de leurs troupeaux (diagnostics, maladies, soins administrés, types de produits utilisés, calendrier de suivi…)

3. **Résultats obtenus**

- Parlez-nous de l'UDOPER, de l'UCOPER de votre commune et des groupements que vous accompagnez ?
- Comment procédez-vous pour obtenir l'adhésion des éleveurs ?
- Comment adhère-t-on au service de santé animale ?

- Combien de rencontres d'éleveurs avez-vous organisé ces trois derniers mois ? Combien y avait-il de participants en moyenne ?
- Quelles sont les raisons qui selon vous amènent les éleveurs à adhérer au service de santé animale?
- En quoi ce service vous parait-il important ?
- Quelles sont les problèmes que cela permet de régler pour l'éleveur?
- Pouvez-vous nous citer quelques avantages liés au service de santé animale ?

4. Perspectives

- Qu'est ce qui pourrait amener les éleveurs à renoncer au service de santé animale ?
- Que pensez-vous de l'expérience
- En supposant qu'il s'agit d'une expérience pilote que faut-il améliorer dans le dispositif pour assurer l'adhésion des éleveurs ?
- Si vous êtes sollicité pour convaincre un éleveur d'adhérer au service, quels arguments utiliseriez-vous ?
- En dehors de la santé de vos animaux, qu'est ce qui paraît préoccupant pour les éleveurs que vous accompagnez?
- Quels autres services souhaiteriez-vous que l'UDOPER développe pour les éleveurs?

Annexe 6 : Fiche de collecte utilisée par UDOPER AD[7]

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES DES ELEVEURS ET DES ELEVAGES ADHERENTS AUX PRESTATIONS DES SERVICES DE SANTE ANIMALE

UCOPER……..GPER…….Campement / Hameau……

Code Eleveur :…….

I- Identification Eleveur

Nom et Prénom de l'éleveur :…….Nom/Surnom usuel……

.Age……Fonction au sein de l'UCOPER/UDOPER/ANOPER :……

Nombre d'enfants à charge : Garçons ……Filles……

Nombre d'enfants scolarisés : Garçons…….Filles……..

II- Elevage

BOVIN

Effectif Total :…….Nombre veaux…….Nombre vaches laitières :……

Nombre génisses :……. Nombre taurillons…….

Nombre géniteurs :…….

Géniteurs 1 : Nombre d'années de carrière :……. Origine……..

Géniteurs 2 : Nombre d'années de carrière :……. Origine……..

Géniteurs 3 : Nombre d'années de carrière :……. Origine…….

Nombre de troupeaux :……

Nombre de troupeaux engagés pour le programme prophylactique :……

Effectif total engagé pour le programme prophylactique :…….

Situation sanitaire au départ : Trypanosomiase ☐ Pastorellosose ☐ Fièvre aphteuse ☐

Brucellose ☐ Diarrhées des veaux Ectoparasit ☐ Plaies ☐

Streptotricose ☐ Dermatose nodul es ☐ Mammites ☐

Kérato conjonctivite ☐ Autres (à préciser) :

OVINS

[7] Il s'agit de la fiche de collecte utilisée par les agents vétérinaires et les animateurs lors de la mise en œuvre de l'activité. Nous avons utilisé de façon disparate les données récoltées par la coordination de l'UDOPER Atacora Donga après leur compilation. Des informations assez expressives sont disponibles et feront l'objet d'analyse dans la suite de nos travaux.

Effectif Total :…….Nombre Brebis…….Nombre Agneaux :……

Nombre géniteurs :…….

Géniteurs 1 : Nombre d'années de carrière dans le troupeau :……. Origine…….

Géniteurs 2 : Nombre d'années de carrière dans le troupeau:……. Origine……..

Effectif Ovins total engagé pour le programme prophylactique :……

Propriété des troupeaux (Indiquer le nombre appartenant à chaque membre de la famille):

Chef de famille :……..Epouses…….Garçons…….. Filles……

Situation sanitaires de départ ☐ Piétins ☐ Pneumonie ☐

Diarrhées ☐ Parasites gastro pulmonaire ☐ Gale ☐

Ectoparasites ☐ Autres ☐

Gestion santé des troupeaux

Dépense moyenne :

Lors de traitement collectif des Bovins :……

Lors de traitement individuel……

Nombre de traitement collectif par an…….

Nombre de traitement individuel par mois :…….

Nombre d'agent de santé animale intervenant : Technicien de l'Etat…..Véto Privé……Clandestin…….Traitement par l'éleveur lui-même

Origine des médicaments : pharmacie vétérinaire ☐ Marché ☐

Autre à préciser ☐

Table des matières

Sommaire 2
Dédicace 3
Remerciements 4
Liste des sigles et abréviations 5
Liste des tableaux 6
Liste des photos 6
Liste des schémas 7
Liste des graphiques 7
Résumé 8
Summary 9
Introduction 10
CHAPITRE I : Cadre théorique : l'offre de service en santé animale, un champ d'étude pour la socio-anthropologie des espaces publics 13
I.1. Problématique 13
I.1.1. Problème de recherche 13
I.1.2. Hypothèse de la Recherche 18
I.1.3. Objectifs de l'étude 18
I.2. Clarification Conceptuelle 18
I.3. Quelques axes actuels de la discussion 19
CHAPITRE II : Orientations méthodologiques : Etudier l'UDOPER Atacora-Donga de l' « intérieur » 23
II.1. Nature de l'étude et modèle d'analyse 23
II.1.1. Nature de l'étude 23
II.1.2. Modèle d'analyse 23
II.2. Groupe cible et échantillonnage 24
II.2.1. Groupe Cible 24
II.2.2. Echantillonnage 26
II.3. Sources d'informations 28
II.3.1. Les sources orales 28
II.3.3. Les sources écrites 28
II.4. Techniques de collecte d'informations 30
II.4.1. Les entretiens de groupe ou Focus Group Discussion 30
II.4.2. Les entretiens individuels 30
II.4.3. L'observation 31

II.5. Le dépouillement des données : 31
II.7. Les limites de la recherche....31
CHAPITRE III : L'UDOPER Atacora-Donga : Eléments de diagnostic organisationnel 34
III.1. Brève historique de l'organisation 34
III.2 : Aspects structurels 38
III.3. Aspects fonctionnels et offres de services....39
III.3.1. Fonctionnement et gestion de l'UDOPER Atacora-Donga 39
III.3.2. L'offre de service au sein de l'UDOPER AD 40
CHAPITRE IV : Les logiques professionnelles et l'offre stratégique du service de santé animale....46
IV.1 Fondement et logiques professionnelles du service de santé animale 46
IV.1.1. Les fondements....46
IV.1.2. Les logiques professionnelles....47
IV.2. Stratégie organisationnelle du service de santé animale 49
IV.2.1. Approche méthodologique de mise en œuvre....49
IV.2.2. La participation des éleveurs et la formation du noyau de bénéficiaires....50
IV.2.3. Le dispositif technique et la couverture sanitaire....51
IV.2.4. Le financement du service de santé animale complémentaire....53
CHAPITRE V : Les résultats du service de santé animale et les nouveaux rôles induits chez les acteurs....55
V.1. Les résultats de la mise en œuvre du service de santé animale complémentaire : l'expression d'une adhésion à l'offre....55
V.1.1. Les Eleveurs adhérents engagés dans le programme prophylactique de 2009 à 2011 56
V.1.2. Effectifs de bovins engagés dans le programme prophylactique 57
V.2. Les attraits du service de santé animale complémentaire....58
V.2.1. L'accessibilité et la disponibilité 59
V.2.2. Les avantages liés au coût 59
V.2.3. Les perceptions et appréciations des éleveurs....61
V.3. Les acteurs du dispositif de fourniture du service de santé animale et leurs « nouvelles attributions » : vers une transition professionnelle des éleveurs 63
V.3.1. Les techniciens 63
V.3.2 Les éleveurs et leurs responsables 66
V.4. Perspectives de thèse : L'administration de l'offre de service de santé animale : vers une nouvelle superstructure au sein des éleveurs 69
Conclusion 71
Références bibliographiques....73

Webographie 76
Annexes 77
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des effectifs d'éleveurs engagés dans le programme prophylactique de 2009 à 2011.....77
Annexe 3 : Tableau récapitulatif des effectifs d'ovins engagés dans le programme prophylactique 79
Annexe 4 : Guide d'entretien avec les éleveurs et les responsables de l'UDOPER AD 80
Annexe 5 : Guide d'entretien avec les agents des services vétérinaires et les animateurs de l'UDOPER AD 82
Annexe 6 : Fiche de collecte utilisée par UDOPER AD.....84
Table des matières 86